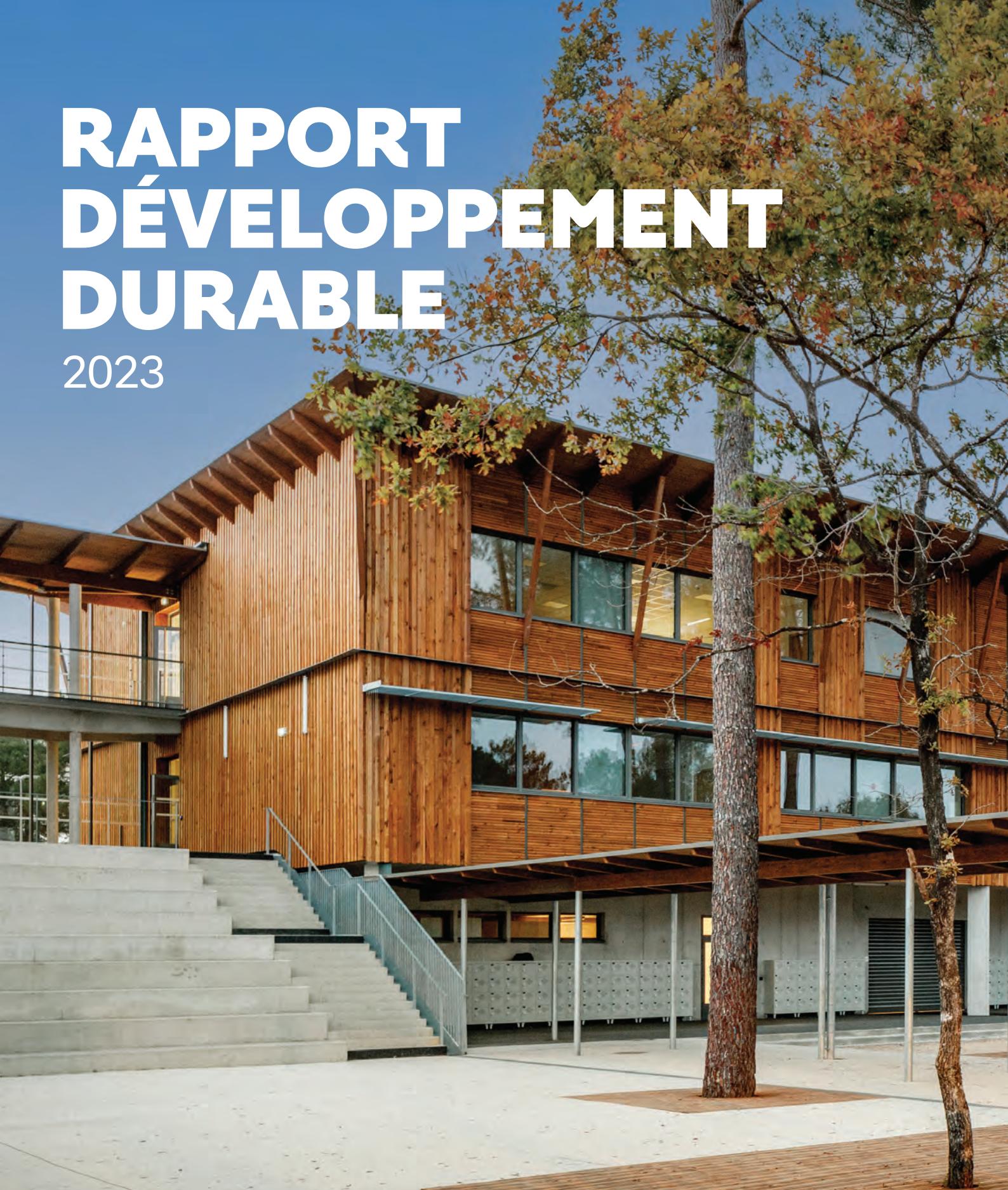


# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023



## AVANT-PROPOS

Le présent rapport concerne les activités industrielles et commerciales de Holcim en France et la façon dont elles anticipent et préviennent leurs effets sur l'environnement et la société. Il concerne notamment Geocycle, Holcim Haut-Rhin, Lafarge Ciments, Lafarge Distribution, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons et PRB. Dans leur ensemble, ces entités sont appelées Holcim France.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société Lafarge Ciments, dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français, en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les informations relatives à ce périmètre ont donc fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Afin de proposer une information plus complète à ses parties prenantes, et d'aller au-delà de ses obligations réglementaires. Holcim a décidé d'étendre de façon volontaire le périmètre de son rapport à ses autres activités industrielles et commerciales en France : la production et la commercialisation de bétons, de granulats et de produits de revêtements pour le bâtiment, ainsi que les services d'économie circulaire. Les indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, relatifs à ces activités n'ont pas fait l'objet d'une vérification par l'OTI.  
Un tableau de correspondance figure en fin de rapport pour expliciter les périmètres.

Holcim France bénéficie par ailleurs pleinement des ressources du Groupe Holcim dans de nombreux domaines et notamment en matière de recherche et de développement, à travers son centre de recherche international basé à L'Isle d'Abeau, près de Lyon.



## SOMMAIRE

Introduction de Xavier Guesnu	04
Le Groupe Holcim dans le monde	06
Présentation des activités de Holcim en France	08
Modèle d'affaires	09
Analyse des risques et matrice de matérialité	11
Nos reconnaissances extérieures	13
<b>ACCÉLÉRER NOTRE ACTION CLIMATIQUE</b>	
En route vers le net zéro	20
Élaborer notre bilan CO <sub>2</sub>	21
Réduire nos émissions pour atteindre le Net Zero	22
Énergie : plus d'efficacité et évolution du mix	26
Préparer les ruptures technologiques permettant la séquestration du CO <sub>2</sub>	27
<b>ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CHANGER D'ÉCHELLE</b>	
Éco-concevoir les produits et les ouvrages pour économiser les ressources	30
Gagner en compétitivité et en émissions de CO <sub>2</sub> grâce à l'économie circulaire	32
Être un acteur de proximité de la valorisation des déchets du BTP	34
L'économie circulaire : une réalité concrète	36
<b>DÉMONTRER UN IMPACT POSITIF SUR LA NATURE</b>	
Relever le défi majeur de la gestion durable de l'eau	40
Démontrer un impact positif en faveur de la biodiversité	41
Aménager le paysage et préserver les sols	45
Préserver la qualité de l'air	46
S'engager et maintenir une démarche de progrès	47
<b>PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCER DANS LES TERRITOIRES</b>	
Notre priorité : la sécurité et la santé de chacun	50
Nos collaborateurs au cœur de nos dispositifs	54
Développer les potentiels	55
Favoriser la diversité et l'inclusion	57
S'ancrer durablement dans les territoires	60
Contribuer à la définition des politiques publiques	62
<b>CONSTRUIRE DURABLEMENT TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR</b>	
Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	66
Proximité et multimodalité pour limiter l'impact de nos transports	67
Accompagner nos clients dans la transition vers une construction durable	69
<b>ANNEXES</b>	
Table de concordance des éléments de la déclaration de performance extra-financière	74
Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs	75
Synthèse des indicateurs	76
Glossaire	77
Rapport de l'organisme tiers indépendant	79

# 2023 MARQUE UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE MAJEUR EN MATIÈRE DE DÉCARBONATION ET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



**XAVIER GUESNU**

Président-Directeur général de Holcim en France

La transformation de notre société est en marche. Celle de notre entreprise l'est tout autant.

Ce rapport, dans le cadre formel de la déclaration de performance extra-financière, se veut un état de nos ambitions et de nos résultats en matière de développement durable, mais surtout une démonstration par les faits et les exemples de notre engagement et de nos initiatives.

2023 a été une année remarquable pour les opérations de Holcim en France :

- l'intensité carbone de nos produits a baissé de 5 %, grâce à un taux record d'utilisation de combustibles alternatifs (56 %) et le recours à des liants moins carbonés (la première unité de production industrielle d'argiles calcinées d'Europe a vu le jour dans notre cimenterie de Saint-Pierre-la-Cour, en Mayenne, en 2023) - en pratique, ce sont 260 000 t CO<sub>2</sub> en moins pour l'année 2023 ;
- grâce à l'exceptionnelle mobilisation des équipes, nous avons participé à la construction du premier immeuble du monde à base de béton 100 % recyclé à Gennevilliers ;

• nos marques de renommée mondiale, ECOPact et ECOPlanet, ainsi que la nouvelle plateforme de technologie circulaire Ecocycle démontrent la volonté du groupe de changer d'échelle en matière de décarbonation et d'économie circulaire - nos solutions ont vocation à être disponibles partout et en masse ;

• nos efforts sur l'intensité hydrique de nos activités commencent à se traduire en résultats : nos activités ciment, granulat et béton ont baissé leurs prélevements d'eau de 6, 12 et 13 % respectivement ;

• l'enquête Gallup a montré le fort engagement des collaborateurs : son résultat marque la plus forte hausse du groupe Holcim et se classe parmi les meilleurs en Europe.

Ces performances nous encouragent à intensifier nos efforts pour atteindre nos objectifs et engager le secteur de la construction vers un monde décarboné, circulaire et engagé pour une empreinte écologique positive.

Je suis fier de mener les activités de Holcim en France vers la décarbonation totale de ses activités en 2050. C'est ainsi que nous souhaitons inscrire notre activité dans le long terme, en cohérence avec le Green Deal européen et le plan France 2030.



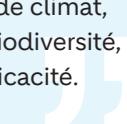
La transformation du secteur de la construction vers la neutralité carbone et l'économie circulaire impose de revoir notre façon de fonctionner et d'agir, non plus de manière isolée, mais de façon collégiale, dans un esprit de co-construction avec les acteurs qui contribuent et permettent les évolutions positives.

2023 aura ainsi été marquée par de nouvelles collaborations et la co-construction de solutions avec nos parties prenantes.

Fait particulièrement marquant, un contrat de transition écologique a été signé avec le Ministère de l'industrie afin de partager les leviers et les ambitions de notre décarbonation. Notre feuille de route prévoit, pour nos activités ciment, principales contributrices à notre empreinte carbone, de réduire de 47 à 69 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 95 % en 2050. La signature de ce contrat est pour nous une reconnaissance forte de notre engagement, mais aussi un encouragement à poursuivre nos actions.

Nous avons rejoint plusieurs initiatives collectives - ECOWatt, ECO d'eau, ETE2030 - et noué des partenariats qui nous permettront de continuer à progresser (notamment avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité). Ces coalitions renforcent notre capacité à agir : auprès de nos salariés grâce au déploiement d'outils de sensibilisation partagés, auprès de nos clients et du monde économique au moyen d'échanges de bonnes pratiques, et de manière générale auprès de toutes les parties prenantes, avec lesquelles des synergies peuvent plus facilement être recherchées et développées.

Ces collaborations nous renforcent dans notre démarche de progrès. Qu'il s'agisse de climat, d'économie circulaire, d'eau ou de biodiversité, c'est dans le collectif que réside l'efficacité.



**MAUD TARNOT**

Directrice du développement durable de Holcim France

# LE GROUPE HOLCIM DANS LE MONDE

Holcim est un leader mondial dans le domaine des solutions de construction innovantes et durables, avec des ventes nettes de 27 milliards de francs suisses en 2023.

Animés par la volonté de bâtir le progrès pour les populations et pour la planète, ses 63 448 employés ont pour mission de décarboner la construction, tout en améliorant les conditions de vie de chacun. Le groupe offre à ses clients, dans toutes les régions du monde, les moyens de construire mieux avec moins, grâce à une large gamme de solutions circulaires et à faible émission de carbone, incluant les gammes ECOPact et ECOPlanet ou encore la plateforme de technologie circulaire ECOCycle®. Grâce à des systèmes innovants, allant des toitures Elevate à l'isolation PRB, Holcim rend les bâtiments plus durables à l'usage, en favorisant l'efficacité énergétique et les rénovations écologiques. La durabilité étant au cœur de sa stratégie, Holcim est en voie de devenir une entreprise « net zéro » dont les objectifs 1,5°C sont validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi).

La durabilité est au cœur de la stratégie de croissance de Holcim. L'entreprise a pour ambition de décarboner la construction avec des solutions innovantes, à faibles émissions de carbone et circulaires. En collaborant avec ses partenaires tout au long de la chaîne de valeur, Holcim accélère la demande et crée de la valeur, avec une rentabilité supérieure au marché. Son approche est axée sur quatre piliers principaux : le climat, la circularité, la nature et les personnes.

## L'EUROPE, ACCÉLÉRATRICE DE DÉCARBONATION ET DE CIRCULARITÉ

Dans le cadre réglementaire particulièrement avancé qu'offre l'Union européenne, nous avons fixé les objectifs les plus ambitieux de l'industrie pour faire de la décarbonation un moteur de croissance rentable en Europe. En répondant aux besoins de durabilité des clients, Holcim vise à augmenter la part de son ciment bas-carbone (ECOPlanet) pour représenter plus de 50 % des ventes nettes de ciment, et produire huit millions de tonnes de ciment entièrement décarboné chaque année. Concernant la circularité, Holcim souhaite porter sa plateforme technologique circulaire ECOCycle® à 150 sites en Europe d'ici 2030, pour recycler 20 millions de tonnes de matériaux de démolition de construction par an.

Enfin, l'entreprise montre sa volonté d'accélérer sur la capture et l'utilisation ou le stockage de carbone (CCUS) et s'est engagée à investir 2 milliards de francs suisses dans des projets de CCUS (hors financements publics), afin de capturer cinq millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Six projets à grande échelle ont déjà été sélectionnés pour un financement de l'UE afin de capturer cinq millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an d'ici 2030, tout en générant des rendements élevés, avec huit projets supplémentaires à haut rendement en cours de développement.

### CHIFFRES CLÉS

**60**  
pays

**63 448**  
collaborateurs

**330**  
brevets  
dans notre portefeuille  
dont 45 % liés à des  
solutions bas carbone

**27**  
milliards CHF  
de chiffre d'affaires  
en 2023



## PERFORMANCE DU GROUPE HOLCIM AU NIVEAU MONDIAL<sup>1</sup>

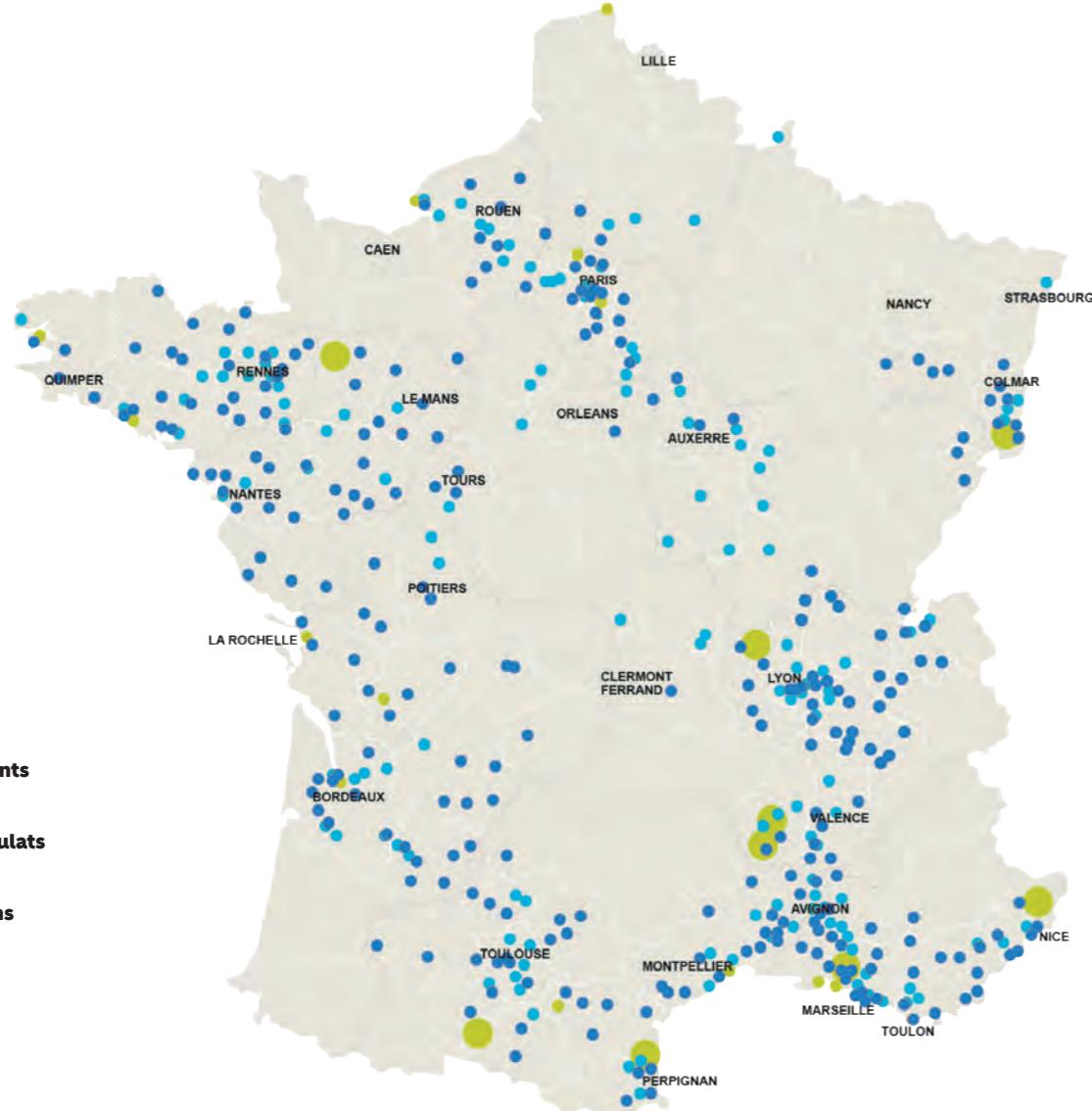
CLIMAT ET ÉNERGIE	ÉCONOMIE CIRCULAIRE	ENVIRONNEMENT	COMMUNAUTÉS	
OBJECTIF	RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO <sub>2</sub>	FAVORISER LA VALORISATION DES DÉCHETS	RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU	CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE
INDICATEURS CLÉS	ÉMISSIONS DE CO <sub>2</sub> À LA TONNE DE CIMENT	VOLUME DES MATERIAUX ISSUS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA DÉMOLITION VALORISÉS	EAU ÉCONOMISÉE (LITRE D'EAU PAR TONNE DE CIMENT)	CONTRIBUTIONS AUX INITIATIVES SOCIÉTALES
PERFORMANCE 2023	SCOPE 1 : 545 KG/T SCOPE 2 : 36 KG/T	8.4 MILLIONS TONNES	298 LITRES	24.8 MILLIONS DE CHF
(ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2022)	SCOPE 1 : - 3 %	+24 %	- 1.9 %	46,43 %
PERFORMANCE FRANCE 2023	SCOPE 1 : 504 KG/T SCOPE 2 : 2 KG/T	1 008 260 T	335 LITRES	52 ACTIONS SOUTENUES
(ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2022)	SCOPE 1 : - 5 %	- 3,6 %	- 6,3 %	UNE ÉVALUATION ET UN PLAN D'ACTION NATIONAL DROITS HUMAINS
OBJECTIF GROUPE 2030	SCOPE 1 : 420 KG/T SCOPE 2 : - 65 %  OBJECTIF EUROPE : 285 KG/T	100 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS RECYCLÉS EN 2030	100 % DES SITES ÉQUIPÉS EN SYSTÈMES DE RECYCLAGE DE L'EAU DÉPLOIEMENT DU BIRS <sup>2</sup> SUR 100 % DES CARRIÈRES	100 % PAYS COUVERTS PAR UNE POLITIQUE DROITS HUMAINS

1. Voir le rapport annuel intégré du groupe Holcim.

2. L'UICN a créé le BIRS (Biodiversity Indicator and Reporting System) afin de guider les entreprises du secteur du ciment et des granulats dans l'adoption d'un système standardisé de suivi de la biodiversité au sein de leurs opérations d'extraction, et pour encourager un reporting régulier sur les attributs de la biodiversité au niveau de l'entreprise.

# PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE HOLCIM EN FRANCE

## MODÈLE D'AFFAIRES : PROXIMITÉ, INNOVATION ET CONSTRUCTION RESPONSABLE



### CHIFFRES CLEFS AU 31 DÉCEMBRE 2023

4 857	collaborateurs	7	cimenteries	1	usine de chaux	6	usines de broyage	6	dépôts ciments	4	usines de production de mortiers et produits pour le bâtiment
26	dépôts	150	carrières de granulats, ports et dépôts	300	centrales à béton	1	centre de recherche et développement	200	chercheurs		

Historiquement concentrée autour de la chaîne de valeur du béton, l'activité s'est diversifiée pour proposer des solutions de recyclage et valorisation des résidus industriels et déchets du bâtiment, en synergie avec ses activités industrielles classiques, et récemment pour se compléter avec des solutions de rénovation (2022).

Ces dernières constituent en effet une réponse aux enjeux d'un secteur en pleine mutation : pour la préservation des ressources de la planète et la limitation de l'artificialisation des sols, la réutilisation du bâti existant est une nécessité.

Ces activités présentent la caractéristique commune de la proximité : près de 500 unités de production, réparties sur l'ensemble du territoire, alimentent le secteur de la construction en matériaux pour les chantiers du quotidien ou en produits techniques innovants pour les ouvrages d'exception. Elles sont strictement encadrées par le code de l'environnement : soumis au régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), les sites font l'objet d'autorisation d'exploiter et de contrôles réguliers par l'administration.

Les matériaux produits par l'entreprise sont essentiels au secteur de la construction : en France, chaque habitant utilise en moyenne par an 299 kg de ciment, 6,2 tonnes de granulat, 0,61 m<sup>3</sup> de béton (2018)<sup>3</sup>.

En amont d'un secteur en forte mutation, Holcim doit prendre en compte des tendances qui influent sur son marché et son modèle d'affaires :

- l'évolution du prix du carbone et de l'énergie,
- les évolutions réglementaires de la construction avec la prise en compte de la composante carbone dans la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments (RE2020),
- le développement du recyclage et de l'économie circulaire avec la mise en place d'une filière REP pour les déchets du bâtiment,

### HOLCIM EN FRANCE RÉUNIT TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX :



#### LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR LA CONSTRUCTION NEUVE

(ciments, bétons et granulats produits et commercialisés par Lafarge France)



#### LES PRODUITS ET SOLUTIONS CONSTRUCTIVES LIÉS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À L'INNOVATION

(réunis sous les entités Geocycle, Airium, Ductal)



#### LES PRODUITS DESTINÉS À LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

(PRB)

- l'acceptabilité sociétale de l'activité industrielle, la complexification croissante de l'accès à la ressource et les concurrences d'usage des sols,
- un contexte toujours plus concurrentiel : implantation de nouveaux acteurs, pénétration continue des ciments d'import,
- la démographie et l'évolution des modes de vie et de transport issues de la transition environnementale et du besoin de résilience face au changement climatique : densification des habitats, nouvelles infrastructures pour les mobilités douces et les énergies renouvelables et plus largement, d'adaptation au changement climatique.

3. Sources : SFIC, UNPG et SNBPE.

Holcim est convaincu que ces défis peuvent constituer des opportunités pour assurer le développement durable de ses activités et se différencier sur un marché concurrentiel et en mutation. Grâce aux démarches d'écologie industrielle et territoriale, plus de 50 % des combustibles nécessaires au process industriel cimentier sont ainsi issus de déchets (des ménages, d'autres activités économiques, de la biomasse...). Bénéficiant des efforts du centre de recherche et innovation le plus important du monde pour le secteur des matériaux de construction situé à Lyon (où la majorité de nos projets R&D sont dédiés à l'amélioration de l'empreinte environnementale de nos produits et procédés), Holcim propose à ses clients des produits décarbonés,

notamment au moyen des gammes de bétons ECOPact et de ciments ECOPlanet (de -30 % à -70 % d'empreinte carbone).

Pour inscrire ses activités dans une perspective durable en France, Holcim articule ses priorités autour de 3 axes :

- anticiper les mutations du marché et du secteur de la construction, notamment la demande pour des solutions bas-carbone ;
- continuer à améliorer l'empreinte environnementale de ses activités, en particulier les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses process ;
- accompagner la construction durable grâce à des solutions innovantes, bas-carbone et circulaires.

## ANALYSE DES RISQUES ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DES OBJECTIFS MESURÉS ET ANTICIPÉS

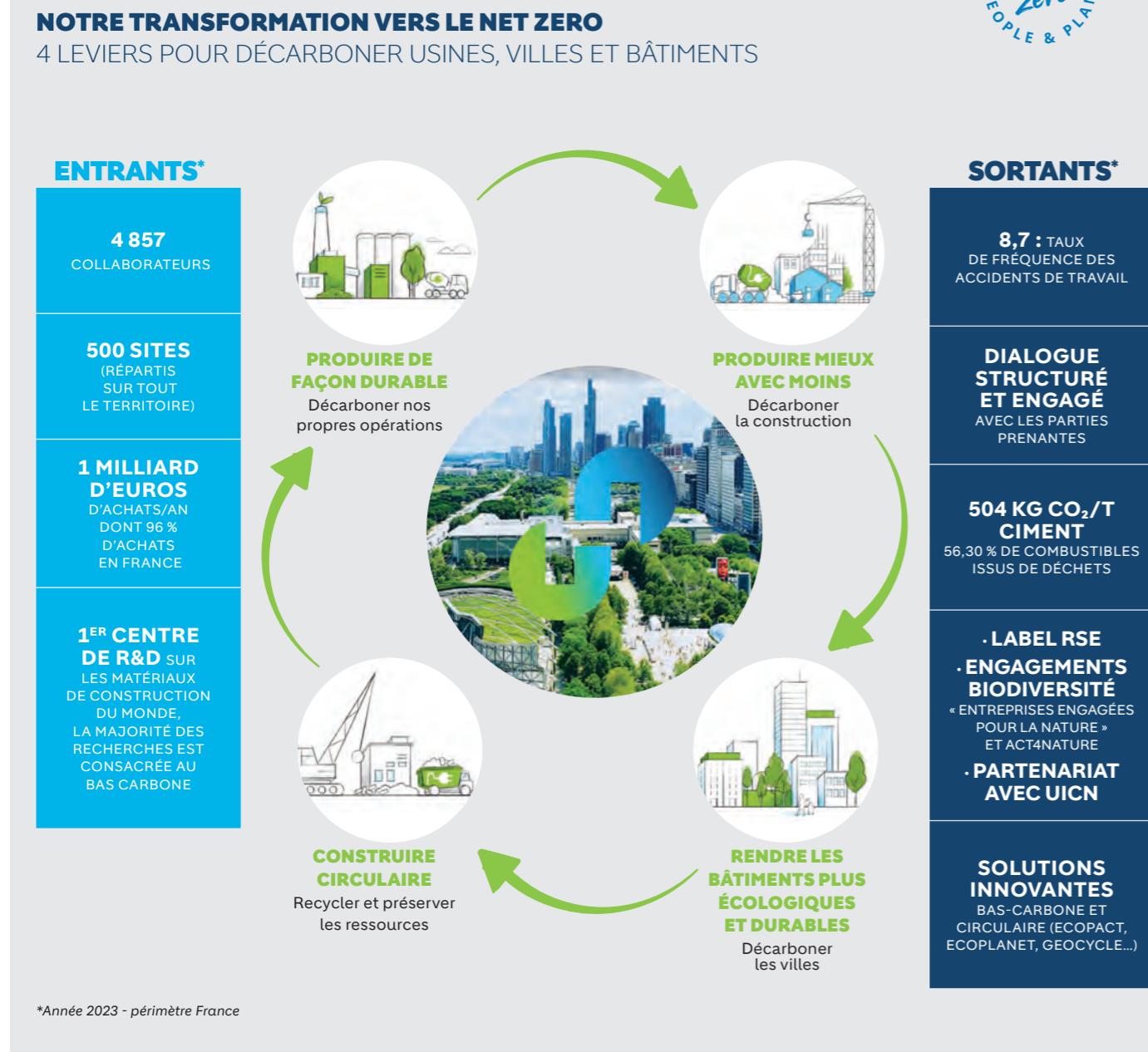
Aux fins du présent rapport et en application du décret n°2017-1265 du 9 août 2017, article 2, Holcim a conduit une analyse des risques liés à ses activités selon la méthodologie suivante :

- identification des enjeux sectoriels et des tendances mondiales en matière de développement durable (nos sources ont été : les objectifs de développement durable de l'ONU ; Marché actuel et offre de la filière minérale de construction et évaluation à échéance de 2030 du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, novembre 2016 ; Guide méthodologique – reporting RSE du MEDEF ; Sustainability Guidelines de la Global Cement and Concrete Association ; Climate Report 2022 de Holcim) ;
- définition des risques et opportunités et justification de leur caractère significatif ;
- évaluation des risques en fonction de leur impact financier, leur temporalité, leur ampleur (nombre de parties prenantes internes et externes concernées) et leur probabilité ;
- priorisation des risques pour les parties prenantes externes : échanges réguliers avec les pouvoirs publics et les parties prenantes des sites industriels et au niveau

national, analyse de la presse généraliste et sectorielle, prise en compte des controverses ;

• finalisation de la notation.

Cette analyse a été actualisée par un groupe d'experts internes composé notamment de la Direction générale et des directions et expertises stratégie, industrielle, ressources humaines, environnement, marketing, affaires publiques et RSE. Le travail produit a ensuite été mis en cohérence avec les analyses de risques déjà conduites par l'Audit et le Contrôle interne et avec l'analyse de risques extra-financiers du Groupe Holcim. L'analyse et la classification de ces risques, couplées à l'interrogation de nos parties prenantes (lors des commissions locales de suivi de site annuel, d'échanges réguliers avec les pouvoirs publics et nos partenaires), l'analyse des controverses et d'une étude d'image menée fin 2018, nous ont permis d'établir la matrice de matérialité (page suivante).



Cette dernière fait ainsi ressortir 5 priorités :

- le changement climatique (dans nos opérations, mais aussi en accompagnement de nos clients),
- la concertation et la transparence,
- l'économie circulaire,
- la gestion durable de l'eau,
- la prévention de la santé et la sécurité au travail.

Nos objectifs sont les suivants :

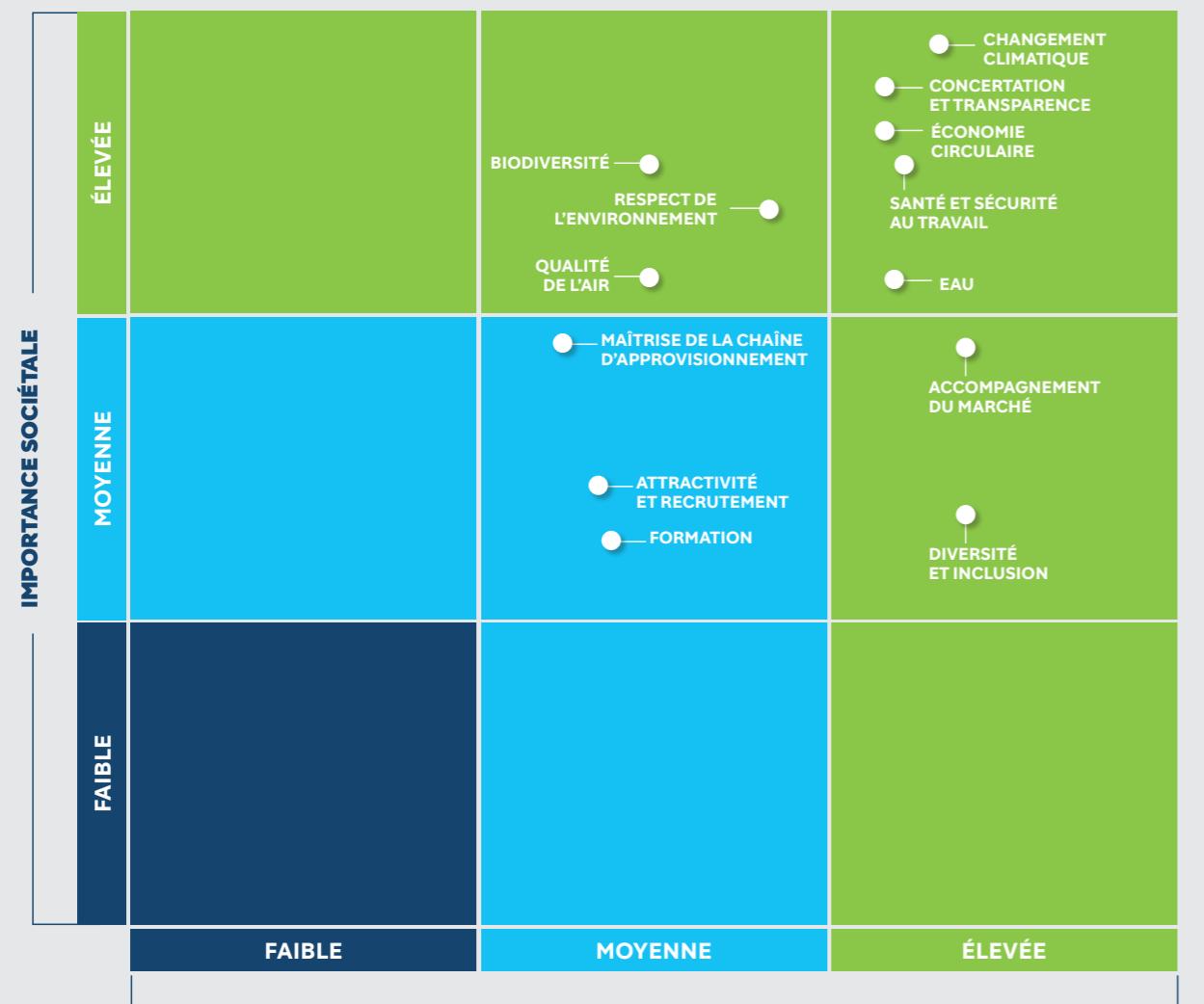
- s'assurer de poursuivre les projets nécessaires à la lutte contre le changement climatique et accompagner nos clients dans leur propre démarche de décarbonation ;
- engager un dialogue de qualité et transparent avec les parties prenantes ;
- développer les pratiques permettant une utilisation durable des ressources, en cohérence avec les évolutions réglementaires mais aussi dans un souci

d'innovation et de résilience de nos activités (filière de Responsabilité élargie du producteur pour les déchets du bâtiment) ;

- contribuer à la gestion durable de l'eau, en baissant l'intensité hydrique de nos activités et en contribuant à des synergies territoriales, afin d'anticiper les tensions sur la ressource ;
- assurer la sécurité au travail des salariés et de l'ensemble des partenaires ainsi que la protection de leur santé et renforcer les initiatives permettant de conserver un haut niveau de maîtrise.

Si ces enjeux représentent des risques majeurs pour nos activités, nous sommes convaincus que le fait de les adresser le plus en amont possible et de manière adaptée et concertée, peut constituer une opportunité essentielle pour nos modèles de développement.

## MATRICE DE MATÉRIALITÉ



# NOS RECONNAISSANCES EXTÉRIEURES : ÉVALUER OBJECTIVEMENT NOS ACTIONS

Le groupe Holcim inscrit son action en faveur du développement durable dans une logique de transparence. Des reconnaissances extérieures et objectives sont toujours recherchées.

## AU NIVEAU INTERNATIONAL :

### SCIENCE BASED TARGETS (SBTi)

Holcim est la première entreprise mondiale de matériaux de construction à avoir signé l'engagement «Business Ambition for 1,5°C» et à fixer des objectifs de réduction carbone validés par l'initiative **Science Based Targets (SBTi)**, alignés sur la trajectoire net zéro de l'accord de Paris :

- ses objectifs intermédiaires pour 2030 ont été reconnus comme compatibles avec les accords de Paris en 2020 ;
- l'objectif de neutralité pour 2050 (net zéro pour les scopes 1 et 2, et -90 % pour le scope 3) a été validé en 2021<sup>4</sup>.



### FONDS D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) COP28

En 2023, Holcim a été sélectionné pour recevoir un financement du **Fonds d'innovation de l'Union européenne (UE)** pour six de ses projets de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) en Allemagne, en Pologne, en Grèce, en France, en Croatie et en Belgique. L'un de ces projets, Lägerdorf en Allemagne, a remporté deux prix lors de la **COP28**. Grâce à ces projets CCUS, Holcim s'engage à produire 8 millions de tonnes de ciment décarboné par an d'ici 2030.



### CARBON DISCLOSURE PROJECT (CDP)

Le **Carbon Disclosure Project (CDP)**, qui recense et publie les impacts environnementaux de grandes entreprises, a attribué la note « A » à Holcim pour sa bonne gestion de l'eau et des enjeux liés au changement climatique pour 2023. C'est la 4<sup>ème</sup> année consécutive que le groupe se voit attribuer la note A sur le climat. Holcim est l'une des 15 entreprises en Europe et la première dans son secteur à avoir obtenu un score CDP « A » sur 15 000 entreprises à l'échelle mondiale. Le groupe a également été reconnu comme un leader de l'engagement des fournisseurs en 2023.



4. Standard de neutralité carbone développé par le SBTi, basée sur la science, avec l'aide d'un groupe consultatif indépendant d'experts du monde académique et scientifique, de la société civile et des entreprises. Holcim fait partie des 7 premières entreprises à être certifiées au monde.



## EFFICIENT SOLUTION

Depuis 2021, Holcim est reconnu par le label « **Efficient Solution** » de la Fondation Solar Impulse. Ce label vise à sélectionner les 1 000 meilleures solutions propres protégeant l'environnement de manière rentable. Parmi elles, dix-sept solutions de construction écologique Holcim reçoivent le label « **Efficient Solution** » en 2021, et une est reconnue « **Tector Therm system** » en 2023 :

**1. Geocycle PlaNet Solutions - Une collecte de déchets à grande échelle avec des solutions circulaires de fin de vie :** PlaNet Solutions offre une voie rapide pour réduire les volumes de plastiques utilisés tout en soutenant la création de solutions de gestion circulaire des déchets. Il permet aux producteurs de déchets plastiques d'investir dans des solutions circulaires innovantes pour lutter contre la pollution plastique dans les zones à forts enjeux. Geocycle fait la promotion de nouvelles solutions de collecte et de séparation, comme les barrières à bulles géocycliques pour retirer les plastiques des rivières, PlaNet TogetherApp pour gérer les déchets plastiques en zone urbaine, ou des stations de tri mobiles pour traiter les déchets plastiques initialement destinés aux sites d'enfouissement. PlaNet offre toute la gamme de solutions de gestion des déchets plastiques : de la planification stratégique à la collecte, au transport, à la séparation et au traitement final.

**2. Holcim Base Vial - Un ciment spécial utilisé pour améliorer et stabiliser les sols en vue de la construction de routes durables :** Holcim Base Vial modifie les caractéristiques des sols et des bases granulaires (nouveaux ou existants) en incorporant du ciment et de l'eau, ce qui améliore les propriétés mécaniques du ciment au fur et à mesure que ce dernier s'hydrate. L'utilisation de Holcim Base Vial permet une augmentation de la rigidité et de la résistance mécanique des granulats. Par conséquent, elle leur permet d'être plus résistants aux déformations dues à la circulation des poids-lourds. Ces avantages mécaniques se traduisent par un apport structurel considérable qui permet de réduire l'épaisseur de la chaussée sans affecter sa capacité. Sur le plan environnemental, Holcim Base Vial permet une diminution de l'utilisation des granulats grâce à une optimisation des propriétés mécaniques du sol des sites.

**3. Circular Explorer - Un bateau autonome en énergie construit pour collecter les déchets plastiques afin de les recycler :** en collectant, triant, recyclant et valorisant les déchets plastiques des rivières et des zones côtières, le Circular Explorer contribue à la préservation des écosystèmes marins et s'engage avec des partenaires locaux pour trouver les solutions de recyclage les plus efficaces et les plus durables. Alimentée par l'énergie solaire, la mise en action du bateau ne génère aucune émission. Parallèlement à ces premières missions, le Circular Explorer a vu naître un programme éducatif dédié, permettant de sensibiliser à l'économie à l'économie circulaire et d'acquérir des connaissances pour une meilleure gestion des déchets.



**4. Hydromedia Rooftop Duo - Un Système de toiture en béton perméable aux fonctions améliorées :** cette solution offre la possibilité de transformer des toits inaccessibles en zones attrayantes, modernes et sûres pour les loisirs et le plaisir. Cette transformation est possible grâce à la combinaison de la technologie du béton perméable Hydromedia et de la membrane de capacité de stockage d'eau Nidaroof. Le premier permet à l'eau de s'écouler tandis que la seconde la stocke pour l'irrigation. Grâce à cette solution, les investisseurs valorisent des espaces qui seraient sinon perdus et économisent sur les coûts d'entretien. Les habitants bénéficient d'espaces accueillants pour se rencontrer et se détendre. Les villes réduisent l'imperméabilisation et l'effet des îlots de chaleur urbains.

**5. EcoPlanet/ Susteno - Un béton économique en ressources fait de granulats mélangés traités à partir de gravats de démolition :** Susteno est le premier béton à économie de ressources fait de gravats mélangés de haute qualité issus de projets de démolition. Cela permet de limiter le recours à la mise en décharge (environ 1 200 chargements de camions en 2020), de conserver les matières premières et d'économiser 10 % de CO<sub>2</sub> par rapport à un béton de masse suisse optimisé au CO<sub>2</sub> (30 % par rapport à un béton de type I). Les économies de CO<sub>2</sub> en 2020 ont été équivalentes à 4 700 personnes qui voyageraient de Zurich à New York en avion. Susteno est également une solution pour les entreprises qui recyclent le béton et les déchets de démolition mélangés et cherchent une alternative durable à l'enfouissement des fractions fines inutilisables.

**6. Holcim Maestro - Ciment bas-carbone spécialement conçu pour les travaux de maçonnerie de haute qualité :** Holcim Maestro Masonry Cement offre 40 % d'économies financières sur la pose de blocs et le plâtrage tout en dépassant les exigences techniques conventionnelles. Holcim Maestro convient à de nombreuses applications de marché, y compris le plâtrage et le briquetage. Il offre aux utilisateurs des avantages en termes de performance, de productivité et de facilité d'utilisation sur le chantier, réduisant ainsi le coût global des travaux de maçonnerie. En plus de ces avantages, il contribue également à réduire l'empreinte carbone des bâtiments, car il offre une solution de recharge moins carbonée que le ciment conventionnel.

**7. Thermedia 0.45 - Un béton prêt à l'emploi combinant performances thermiques et structurelles :** Thermedia 0.45 est une solution Holcim pour la construction de bâtiments résidentiels et utilitaires, multi-étages dans les villes. Il combine les propriétés structurelles et d'isolation pour construire plus rapidement et répondre aux réglementations thermiques. Il a été conçu pour éliminer les ponts thermiques entre les façades, les planchers et les

fentes (réduction de plus de 40 %) dans le cas de l'isolation thermique de l'intérieur (ITI). Il nécessite un coffrage régulier et peut être placé avec un minimum d'énergie.

**8. ECOPlanet - Un nouveau sac de ciment bas-carbone pour la construction durable :** La gamme de ciment vert ECOPlanet réduit les émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 30 %.<sup>5</sup> Avec l'expertise de formulation de pointe de Holcim, le profil de durabilité d'ECOPlanet repose sur des matières premières innovantes à faibles émissions, y compris l'argile calcinée et les déchets de construction et de démolition recyclés. Son empreinte carbone plus faible est renforcée par la décarbonisation de son processus de production mené par l'utilisation de carburants de remplacement. La solution est commercialisée dans 27 pays.

**9. Aggeo - Valorisation des granulats recyclés issus des déchets de béton dans le béton bas-carbone :** Aggeo recycle les déchets en installant des plateformes dédiées à proximité des usines de béton et des centres-villes (< 2 km). Le processus est une boucle d'économie circulaire. L'unité de production de béton de Lyon, par exemple, transfère ses déchets sur la plateforme de Saint Fons, qui les recycle en agrégats pour la route et le béton. La qualité des matériaux 4/16 est contrôlée. Ces matériaux sont réintroduits dans les formules de béton des usines à béton. Ces granulats, stockés longtemps à l'air libre et exposés de manière significative, ont un potentiel de captage et séquestration du CO<sub>2</sub>.

**10. Solution de béton bio-actif - Rétablir les écosystèmes marins endommagés et améliorer la restauration de la biodiversité marine :** on estime que plus de la moitié des récifs coralliens et des herbiers marins ont disparu depuis le XXe siècle et plus de 40 % de la surface de l'océan montre des signes critiques. Les experts estiment que 1/8 des espèces marines pourraient avoir disparu d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise.<sup>6</sup> Cette solution vise à restaurer la biodiversité marine grâce à la formulation du béton et au design des pièces immergées, tous deux favorables à la recolonisation par les espèces. En stimulant le processus naturel de colonisation des habitats, il permet à la vie marine de revenir.

**11. ORIS - la première plateforme numérique pour la conception de routes durables :** ORIS est une plateforme digitale dédiée aux infrastructures routières. Développée avec IBM, cette plateforme répond aux nouveaux modes de conception des routes, en intégrant les enjeux liés à la sobriété et à l'environnement. Son utilisation permet d'optimiser le budget, de réduire l'empreinte carbone globale du projet, et d'optimiser l'utilisation des matériaux. Ainsi, l'utilisation d'ORIS permet de réduire jusqu'à 50 % l'empreinte carbone des projets routiers.

5. Par rapport au ciment ordinaire (CEM I/OPC).

6. Étude de l'université de Colombie britannique.



- 12. Airium™ - Une mousse isolante pour l'efficacité énergétique des bâtiments :** Airium™ est une technologie de mousse minérale haute performance entièrement recyclable qui améliore l'efficacité énergétique des bâtiments.
- 13. Béton en impression 3D - Construire plus avec moins pour des logements et des infrastructures abordables :** 14Trees, une coentreprise Holcim, déploie la technologie d'impression 3D à taille réelle pour réduire jusqu'à 70 % l'empreinte carbone de la construction de nouveaux logements abordables.
- 14. Ductal® - Un béton ultra léger et haute performance pour construire mieux avec moins :** Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la pression et à la traction ainsi que par sa durabilité. À la fois léger et robuste, ce matériau a des performances mécaniques très élevées (10 fois supérieures au béton traditionnel), qui permettent d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport.
- 15. ECOPact - La gamme de béton éco-responsable pour une construction haute performance, durable et circulaire :** la marque mondiale ECOPact vise à rendre la construction bas carbone disponible dans tous les marchés principaux où Holcim est présent. La gamme ECOPact est la plus large offre de bétons bas-carbone sur le marché. Elle propose des réductions carbone de 30 % à 70 % comparé à un béton courant fabriqué en ciment CEM I. Le produit d'entrée de gamme est ECOPact, avec une teneur en carbone incorporé de 30 à 50 % inférieure à celle d'un mélange avec CEM I. ECOPactPRIME a un niveau de réduction de CO<sub>2</sub> entre 50 et 70 %. Le produit est techniquement plus exigeant, offrant une réduction nettement supérieure à la norme générale disponible sur un marché donné. Enfin, le produit ECOPactMAX exploite au maximum les possibilités techniques.
- 16. TerraFlow™ - Un ciment vert pour remblayer efficacement les mines souterraines et les tunnels :** TerraFlow™ est un mélange technique de matériaux cimentaires avec une empreinte carbone fortement réduite et un contenu recyclé élevé, qui permet la mise en œuvre de solutions plus efficaces et rentables pour le remblayage des mines souterraines.
- 17. Durabric - Une solution à base de terre et à faible émission de carbone pour des logements abordables :** Durabric est un bloc stabilisé en terre comprimée qui ne nécessite pas de cuisson et s'attaque ainsi à une cause majeure de déforestation en Afrique subsaharienne (le bois de chauffage est prélevé dans les forêts). Durabric divise les émissions de CO<sub>2</sub> par dix par rapport aux briques traditionnelles.
- 18. Tector Therm system - Système d'isolation multicouche appliquée aux façades des bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique :** le système TectorTherm se veut une méthode efficace pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Le système d'isolation thermique par l'extérieur implique l'installation de couches isolantes sur la façade des bâtiments neufs ou en rénovation.

**MOODY'S  
ESG Solutions**

Holcim a obtenu un score de 71/100 (A1+) auprès de **Moody's Solutions ESG** (anciennement Vigeo Eiris, agence spécialisée en notation Environnement - Social - Gouvernance). Cette note place l'entreprise en tête du secteur et dans le top 1 % des entreprises à l'échelle mondiale plus précisément à la 22<sup>ème</sup> place (sur près de 5 000 entreprises évaluées).

## AU NIVEAU NATIONAL :

### ISO 14001 ET ISO 50001

Les cimenteries de Lafarge France sont certifiées **ISO 14001** et **ISO 50001**. Cette reconnaissance confirme l'engagement de l'industriel en faveur de l'amélioration de son empreinte environnementale et de la maîtrise de sa consommation énergétique.



### UNICEM ENTREPRISES ENGAGÉES

La démarche de progrès social, environnemental et sociétal des sites béton et granulats de Lafarge France a été labellisée par l'association **UNICEM Entreprises Engagées**. Au terme d'une série d'audits externes sur sites, le plus haut niveau de reconnaissance, le label RSE « Exemplarité », a été attribué à Lafarge Béton. De son côté, Lafarge Granulats obtient haut la main le label RSE « Maturité ». L'ensemble des sites de production de bétons et granulats de Lafarge sont engagés dans la démarche, soit 470 sites en France.



### ACT4NATURE

En 2018, Lafarge France a signé **Act4Nature**, une démarche d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité qui a pour objectif de mobiliser les entreprises. En 2021, Lafarge a renouvelé son plan d'action avec Act4Nature et pris de nouveaux engagements jusqu'en 2025<sup>7</sup>.

**act4nature international**

### ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

Holcim a rejoint les 90 entreprises reconnues par **l'Office Français pour la Biodiversité (OFB)** pour leur engagement via son programme Entreprises engagées pour la nature en 2022. Elle se base sur les engagements pris en 2021 pour Act4Nature International. Cette reconnaissance encourage à poursuivre le travail mené en partenariat avec des experts et parties prenantes locales jusqu'en 2025, pour contrôler et minimiser l'impact de nos activités sur tous les sites.



### MEILLEUR EMPLOYEUR 2024 MAGAZINE CAPITAL- STATISTA

Holcim réintègre cette année le palmarès des 500 meilleurs employeurs de France, et reçoit le label « **Meilleur employeur 2024** » du magazine Capital- Statista. L'enquête a été réalisée du 28 Septembre 2023 au 02 Novembre 2023. 20 000 salariés et 2 100 entreprises ont été identifiés. Holcim a obtenu la note de 6,79/10 et s'est classé 10<sup>ème</sup> sur 118 entreprises dans le secteur « Industrie lourde et matériaux ».



7. [https://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2021/05/LAFARGEHOLCIM-VA-30\\_04.pdf](https://www.act4nature.com/wp-content/uploads/2021/05/LAFARGEHOLCIM-VA-30_04.pdf)

# ACCÉLÉRER NOTRE ACTION CLIMATIQUE



## SOMMAIRE

- P20** En route vers le Net Zero
- P21** Élaborer notre bilan CO<sub>2</sub>
- P22** Réduire nos émissions pour atteindre le Net Zero
- P26** Énergie : plus d'efficacité et évolution du mix
- P27** Préparer les ruptures technologiques permettant la séquestration du CO<sub>2</sub>

Notre engagement carbone constitue l'axe majeur de notre stratégie, non seulement de durabilité, mais d'entreprise. Il porte sur la réduction de nos propres émissions, mais aussi l'accompagnement de notre secteur d'activité vers la neutralité carbone, et enfin à la contribution aux puits de carbone, naturels et technologiques.



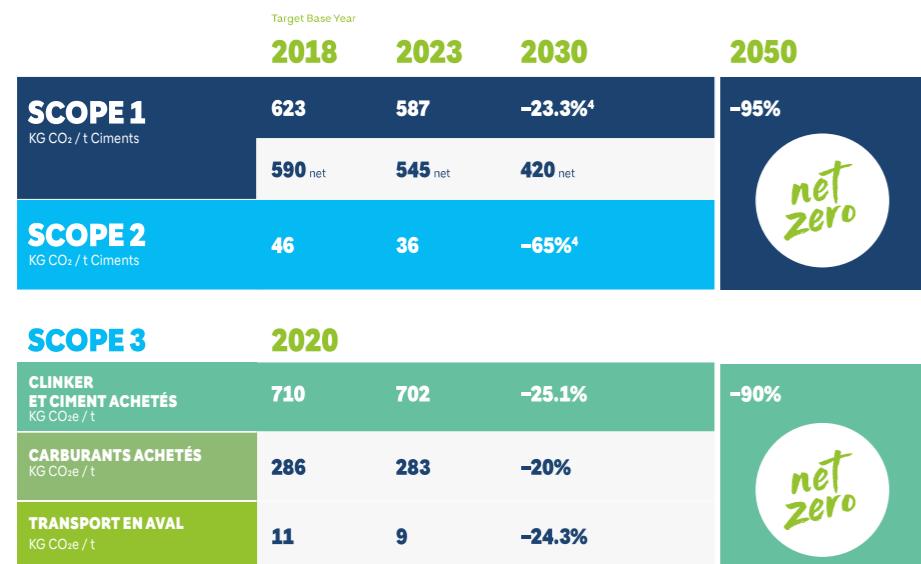
## NOTRE AMBITION

**Réduire de 50 %** nos émissions en 2030 (vs 2015) et **atteindre la neutralité carbone** en 2050 (méthodologie SBTi).

## ACCÉLÉRER NOTRE ACTION CLIMATIQUE

## EN ROUTE VERS LE NET ZÉRO

En 2023, nos émissions de CO<sub>2</sub> à la tonne de ciment ont reculé de 5 % par rapport à 2022, sous l'effet de l'amélioration de notre mix énergétique et de l'évolution de notre process (addition d'argiles calcinées).



**STRATÉGIE GROUPE :**  
1<sup>ère</sup> entreprise du secteur à voir ses objectifs validés par la Science Based Target Initiative (SBTi) pour 2030 et 2050, en cohérence avec les accords de Paris et une trajectoire de réchauffement limité à 1,5°C, Holcim poursuit son engagement en faveur du climat.

En 2023, nous avons mis à jour nos objectifs pour 2030 et 2050 en :

- mettant à niveau nos objectifs combinés Scope 1 & 2 pour 2030 afin de répondre aux derniers critères de validation de SBTi
- étendant la couverture de nos objectifs pour 2050 pour inclure les 15 catégories d'émissions du Scope 3.

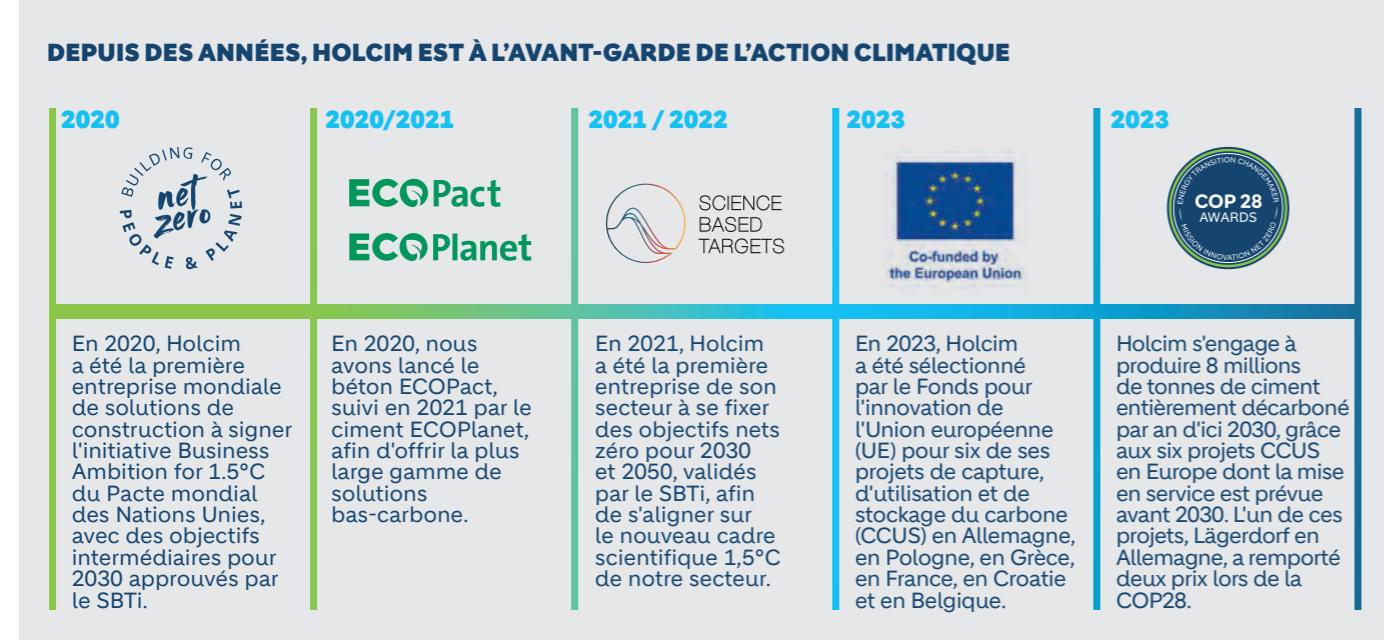
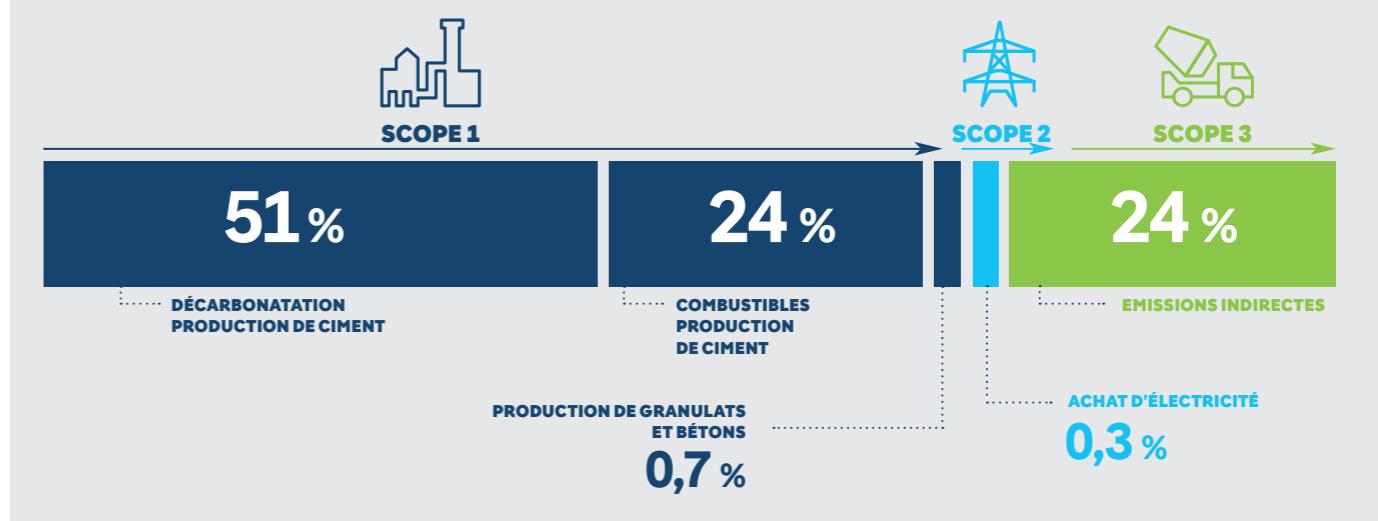
ÉLABORER NOTRE BILAN CO<sub>2</sub>

Contrairement à d'autres secteurs d'activité, la majeure partie de notre empreinte carbone relève du Scope 1 (75 %).

Le Scope 2 (<1 %) inclut toutes les émissions indirectes, liées à l'achat de l'électricité consommée dans les équipements détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le Scope 3<sup>8</sup> (24 %) comprend toutes les autres émissions indirectes comme l'extraction et la production de matériaux achetés ou des combustibles, ainsi que le transport.

Si la réduction des émissions du Scope 1 est au cœur de notre stratégie, nos engagements concernent également les Scopes 2 et 3, et notamment la partie transport aval de nos matériaux (voir V.2 Maîtriser l'impact de nos transports).

EMPREINTE CO<sub>2</sub> DU GROUPE EN FRANCE

8. Bien que les 3 scopes aient été remplacés par des catégories dans la méthodologie, nous conservons cette distinction à des fins pédagogiques.

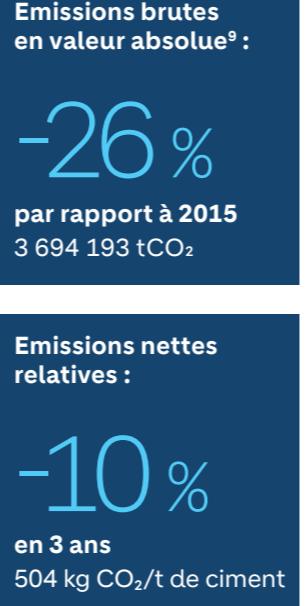
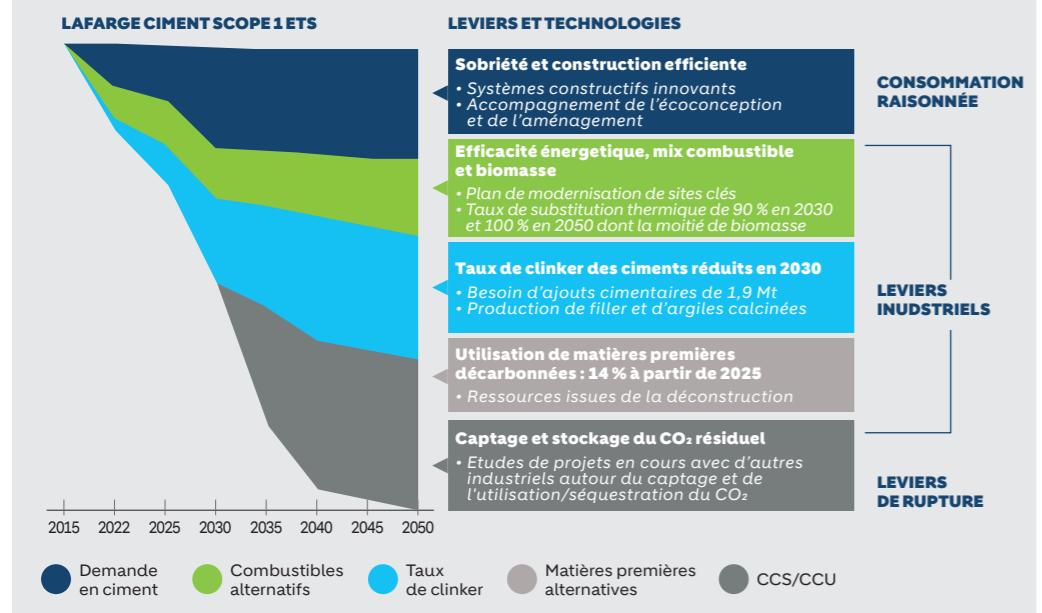
## ACCÉLÉRER NOTRE ACTION CLIMATIQUE

# MOBILISER TOUS LES LEVIERS DE DÉCARBONATION

Pour atteindre son objectif Net Zero, Holcim France s'est engagé pour les prochaines années à mobiliser les leviers connus de baisse des émissions, ainsi qu'à développer et déployer des technologies nouvelles et avancées.

Afin de partager ses ambitions et de déterminer les conditions de mobilisation des leviers de décarbonation, Holcim a signé avec l'État français un contrat de transition écologique (voir encadré).

## FEUILLE DE ROUTE DE LAFARGE FRANCE (SCOPE 1)



## CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE TRAJECTOIRE BAS-CARBONE PARTAGÉE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

Un contrat de transition écologique a été signé entre l'État français et Holcim en 2023 afin d'œuvrer en faveur de la décarbonation de l'industrie et de favoriser la réalisation des projets envisagés par le groupe. En accord avec les objectifs de planification écologique, Holcim, conscient de l'intérêt social de la décarbonation de ses activités, se donne pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre au périmètre ETS :

- de 47 (scénario central) à 69 % (scénario ambitieux) en 2030,
- et - 95 % en 2050 (tous scénarios), sur les sites suivants : Saint Pierre la Cour (53), Le Teil (07), Port la Nouvelle (11), Martres (31), La Malle (13), Val d'Azergues (69) et Altkirch (68).

L'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus repose sur l'appui de l'État et la mobilisation des leviers suivants à l'horizon 2030 :

- 1 Sobriété et construction efficiente
- 2 Amélioration de l'efficacité énergétique, mix combustibles et biomasse
- 3 Réduction du taux de clinker
- 4 Utilisation de matières décarbonnées au cru
- 5 Captage et séquestration du CO<sub>2</sub> résiduel



9. Valeur des émissions totales en 2023 calculées sur l'ensemble des scopes. Comparaison avec 2015 hors scope 3 (celui-ci n'étant pas calculé à cette date pour le secteur cimentier).

## ÉMISSIONS NETTES DE CO<sub>2</sub> (en kg/t de ciment)<sup>10</sup>



## VARIATION DU FACTEUR CLINKER<sup>11</sup>



Ces résultats sont rendus possibles par une plus grande sobriété dans la construction, le développement de l'économie circulaire (voir chapitre II), et la baisse du taux de clinker dans les ciments (qui en est le composant le plus carboné).



## ARGILES CALCINÉES, CHAMPIONNES DE LA DÉCARBONATION

A Saint-Pierre-la-Cour en Mayenne, la toute nouvelle ligne de cuisson de l'usine Lafarge est entrée en service début février. Résultat d'un investissement de 40 M€ financé par le groupe Holcim et lauréat d'un financement France Relance, cet appareil de production à grande échelle est équipé de la technologie Holcim proximA Tech. L'ajout proximA TechZero produit à Saint-Pierre-La-Cour, en complétant le clinker dans la constitution des nouveaux ciments ECOPlanet (CEM II/C et CEM IV), contribuera à réduire de moitié leur empreinte carbone par rapport à un ciment Portland traditionnel CEM I.

L'utilisation de l'argile présente un triple intérêt : elle nécessite une température plus basse pour sa cuisson (800°C au lieu de 1 400°C pour le clinker) et donc moins de combustible. Elle a aussi une faible décarbonation lors de ce chauffage contrairement au calcaire qui se décarbone à 100 %. Enfin, l'argile est largement disponible et locale. L'installation de la cimenterie de Saint-Pierre-La-Cour est conçue pour n'émettre quasiment aucun carbone grâce à l'utilisation exclusive de combustibles alternatifs aux combustibles fossiles et pour produire des ciments dont le taux d'émission de carbone sera réduit de 50 %.

Les ciments ECOPlanet représenteront dès 2024 près de 30 % de la production totale de ciment à Saint-Pierre-La-Cour.

10. Les données pour 2018 et 2019 diffèrent légèrement des indicateurs publiés dans les récents rapports car, pour mieux montrer leur évolution, ils ont été recalculés avec la même méthode et le même périmètre.

11. Base 100 en 2021.

12. Scope 1 uniquement.

13. Émissions nettes de CO<sub>2</sub> rapportées à la tonne de ciment.

## ACCÉLÉRER NOTRE ACTION CLIMATIQUE

### PLAN DE TRANSITION

Selon l'article L229-25 du Code de l'environnement, les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes sont tenues de joindre à leur BEGES (Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre) un plan de transition pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Celui-ci doit présenter les objectifs, moyens et actions envisagés à cette fin et, le cas échéant, les actions mises en œuvre lors du précédent bilan. Ces informations doivent être mises à jour tous les 4 ans. Afin de répondre à cette obligation et aux objectifs fixés à l'horizon 2030 et 2050, Holcim a identifié les actions à mettre en œuvre dans ses différents secteurs d'émissions et a rassemblé les moyens nécessaires facilitant leur mise en œuvre. Ces informations ont été publiées sur le site de l'ADEME.

### ACTIONS

#### SCOPE 1

- **Consommation raisonnée**

- **Sobriété et construction efficiente**

- Systèmes constructifs innovants (utilisation de moins de matière, par exemple impression 3D)
- Accompagnement de nos clients afin d'encourager l'écoconception et des aménagements durables (logique de résultats plutôt que de moyens, adaptation du produit à l'usage)
- Leviers industriels

- **Efficacité énergétique, mix combustible et biomasse**

- Entretien et modernisation des sites
- Amélioration de l'efficacité énergétique (ISO 50001)

- Taux de substitution thermique de 90 % en 2030 et 100 % en 2050 dont la moitié de biomasse (52 % en 2022)

- **Taux de clinker des ciments réduits en 2030**

- Production d'ajouts décarbonés (fillers, argiles calcinées...)

- **Utilisation de matières premières décarbonnées :**

- 14 % à partir de 2025**

- Mobilisation des ressources issues de la déconstruction

- Leviers de rupture

- **Captage et stockage ou utilisation du CO<sub>2</sub> résiduel**

- Etudes de projets en cours en synergie avec d'autres industries autour de projets de captage et utilisation ou piégeage du CO<sub>2</sub>

#### SCOPE 2

Nous avons la volonté de diminuer les émissions relatives au Scope 2 de 65 % d'ici à 2030. Cela implique des actions visant à réduire la consommation d'électricité et à s'approvisionner en électricité décarbonnée avec notamment les leviers suivants :

- **Mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique** pour réduire la consommation d'électricité comme l'installation de technologies plus économies en énergie, l'optimisation des processus industriels ainsi que la sensibilisation des employés à l'utilisation efficace de l'énergie. L'efficacité de notre gestion de l'énergie est assurée depuis 2015 par la certification ISO 50001 de toutes les cimenteries et va être étendue dans les prochaines années à toutes nos activités Granulats.

- **Développer des sources d'énergie renouvelable** sur nos sites, principalement des installations solaires

photovoltaïques, permettant de réduire notre dépendance à des sources d'électricité générant des émissions de CO<sub>2</sub>. Nous visons une production annuelle d'électricité renouvelable de 200 GWh d'ici 2030

- **Mise en place de contrats d'approvisionnement en électricité long terme décarbonés** pour réduire la dépendance aux sources d'énergie fossile, contribuant ainsi à la transition vers un mix énergétique plus durable et respectueux de l'environnement.

- **Mise en place d'une gestion intelligente de notre consommation d'électricité** pour surveiller, analyser et optimiser la consommation d'électricité en temps réel, permettant ainsi des ajustements rapides pour réduire les coûts et minimiser l'impact environnemental.

L'intégration de systèmes de prévision de consommation permet d'anticiper les pics de demande et d'ajuster la production en conséquence, évitant ainsi des coûts excessifs. De plus, l'utilisation de prévisions des prix d'électricité permet d'optimiser les périodes d'achat, en privilégiant les moments où les tarifs sont plus bas. Cette approche non seulement réduit les coûts énergétiques, mais contribue également à minimiser l'impact environnemental grâce à une gestion plus efficiente des ressources.

#### SCOPE 3

- **Encouragement des transports alternatifs à la route dès que possible** : fleuve, rail

- **Évolution des motorisations des camions**

- **Optimisation des distances de transports** et des chargements

- **Sensibilisation à l'éco conduite**

### MOYENS

La réussite de la stratégie de décarbonation des activités de Lafarge France repose sur la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et le soutien des pouvoirs publics.

En ce qui concerne les parties prenantes, les moyens suivants ont été déployés :

- **Salariés** : déploiement de la Fresque du Climat
- **Clients** : proposition de services d'accompagnement, offre bas carbone et circulaire, partenariats de recherche
- **Riverains des installations** : commissions locales de concertation
- **Fournisseurs** : achats locaux et plan d'actions transporteurs

Au niveau national, des démarches ont été entreprises avec les pouvoirs publics pour décarboner l'industrie et la construction :

- **Plan de transition sectoriel de l'ADEME, 2021**
- **Feuille de route de décarbonation du secteur cimentier** (2021, révisée en 2023)
- **Signature du contrat de transition écologique** de nos 7 cimenteries (2023)
- **L'estimation du plan de transition de l'entreprise** (Scope 1) a été chiffrée à 1,6 Mds, y compris subventions.

Ces 3 dernières années, 200 millions ont été investis dans la transition écologique de l'entreprise.



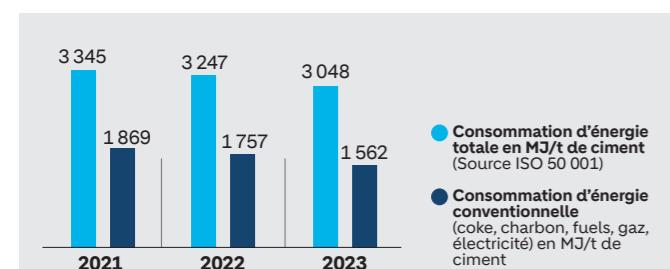
# ÉNERGIE : PLUS D'EFFICACITÉ ET ÉVOLUTION DU MIX

La production de clinker étant fortement consommatrice d'énergie, nous agissons pour limiter la consommation d'énergie fossile primaire.

L'efficacité de notre gestion de l'énergie est assurée depuis 2015 par la certification ISO 50001 de toutes les cimenteries. Norme de référence, l'ISO 50001 oriente notre mise en œuvre d'un système de management de l'énergie et nous permet de faire un meilleur usage de l'énergie dans l'ensemble de nos opérations. Lafarge Ciments a renouvelé les **certifications ISO 50001** en 2021 pour la période 2021-2023.

Notre consommation énergétique globale décroît depuis 3 ans, en ligne avec notre plan de performance énergétique, sous l'effet de deux facteurs principaux : les effets de la modernisation de l'usine de Martres et la baisse de notre facteur clinker.

Notre consommation d'énergie conventionnelle décroît de façon plus rapide en raison de la montée des combustibles alternatifs.



## TEST HYDROGÈNE À LA MALLE

Fin 2023, la cimenterie de La Malle, dans les Bouches-du-Rhône, a mené une expérimentation unique dans le monde : tester en conditions réelles de fonctionnement, et sur une période de plusieurs jours, l'injection d'hydrogène dans le four d'une cimenterie.

Réalisé avec l'appui des experts du Holcim Innovation Center, ce test avait un double objectif : évaluer l'effet «boosting» de l'hydrogène (sa capacité à favoriser un meilleur fonctionnement du four et ainsi pouvoir utiliser plus de combustibles alternatifs), et réaliser un court essai de substitution totale des combustibles fossiles.

Provenant de Fos-sur-Mer, l'hydrogène a été acheminé par Air Liquide puis injecté avec l'appui technique de Fives Pillard, créant ainsi une boucle locale vertueuse entre plusieurs acteurs industriels du territoire.

Préparé pendant de nombreux mois, le test s'est déroulé dans des conditions de sécurité optimales. Il démontre que l'injection d'hydrogène représente une solution d'avenir pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## VERS LA SORTIE DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Le process cimentier permet, grâce aux très hautes températures requises, de substituer aux combustibles fossiles (traditionnellement le coke de pétrole) des déchets issus d'autres activités économiques.

Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de sécuriser les approvisionnements et d'offrir un service supplémentaires aux territoires dans lesquels les cimenteries opèrent, Holcim a mis en place une trajectoire ambitieuse de remplacement des combustibles fossiles :

- 2030 : 90 %
- 2050 : 100 %

La moitié de ces combustibles sera issue de la biomasse.



# INVENTER LES RUPTURES TECHNOLOGIQUES POUR SÉQUESTRER ET VALORISER LE CO<sub>2</sub>

Pour préparer ses activités aux défis de demain, Holcim est fortement mobilisé sur la recherche bas-carbone. Dans son centre de recherche et d'innovation mondial, situé près de Lyon, la majorité des projets R&D est dédiée à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (usine du futur, impression 3D, nouvelles formulations, etc.).

En complément des actions de réduction des émissions à la source, Holcim prépare des projets de rupture technologique qui permettront de capturer et de piéger le carbone résiduel, solution recommandée par le GIEC, l'Agence internationale de l'Énergie et le Haut Conseil pour le Climat pour le secteur cimentier.

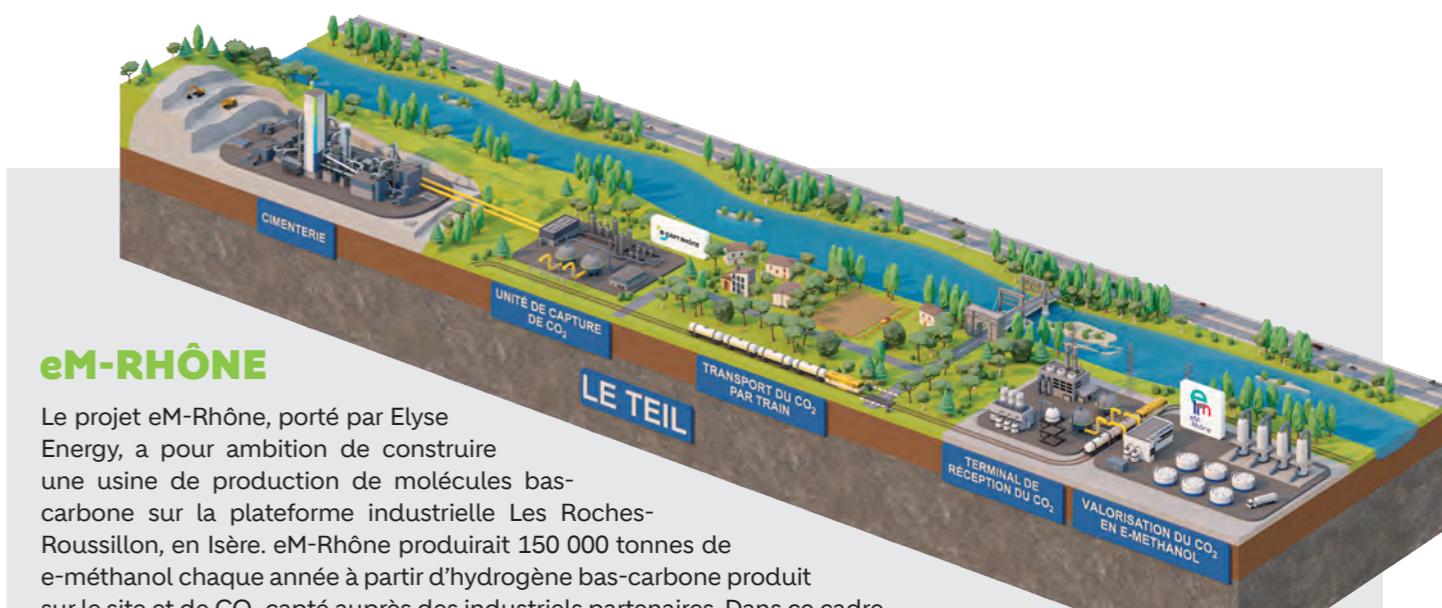
L'entreprise participe notamment :

- au PN<sup>14</sup> Fastcarb, qui a démontré avec succès la possibilité de capturer et stocker du CO<sub>2</sub> dans les bétons de démolition ;
- à différents projets de création de hubs CO<sub>2</sub>, qui permettront le déploiement des infrastructures nécessaires au transport et au stockage du CO<sub>2</sub>. Parmi ces projets, nous pouvons citer : GOCO<sub>2</sub> à St Nazaire, Pycasso dans le piémont pyrénéen, Callisto à Fos ou

encore Nautilus au Havre. Ces projets ont reçu le label PCI (Project of Common Interest) de l'Union européenne en 2023, ce qui va leur permettre d'obtenir des subventions européennes et de faciliter leur mise en œuvre ;

- aux projets des ZiBaC (Zone Industrielle Bas Carbone) du Port de Saint Nazaire et de la zone de Fos ;
- au projet de captage et d'utilisation de carbone eM-Rhône, en partenariat avec l'entreprise Elyse Energy.

Au total, l'objectif est de développer des projets qui auront un potentiel de captage de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 1,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030. Les engagements pris dans le cadre du Contrat de transition écologique signé avec l'État, qui vise à réduire nos émissions de 50% par rapport à 2015, nécessitent la finalisation d'au moins un de ces projets à l'horizon 2030.



## eM-RHÔNE

Le projet eM-Rhône, porté par Elyse Energy, a pour ambition de construire une usine de production de molécules bas-carbone sur la plateforme industrielle Les Roches-Roussillon, en Isère. eM-Rhône produirait 150 000 tonnes de e-méthanol chaque année à partir d'hydrogène bas-carbone produit sur le site et de CO<sub>2</sub> capté auprès des industriels partenaires. Dans ce cadre, Lafarge France envisage de capturer le carbone émis par son usine du Teil, c'est le projet e-Capt Rhône, et de l'acheminer vers la plateforme pour le recycler sous forme de e-méthanol, à destination de l'industrie et de l'activité maritime.

Ce projet a obtenu une subvention européenne de 115 millions d'euros en 2023. Cette aide va permettre à Holcim d'entrer dans une phase d'études détaillées pour une réalisation courant 2028.





# ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CHANGER D'ÉCHELLE

## SOMMAIRE

- P30 Éco-concevoir les produits et les ouvrages pour économiser les ressources
- P32 Gagner en compétitivité et en émissions de CO<sub>2</sub> grâce à l'économie circulaire
- P34 Être un acteur de proximité de la valorisation des déchets du BTP
- P36 L'économie circulaire : une réalité concrète

L'économie circulaire est un puissant levier d'économie de ressources, mais aussi de décarbonation et de compétitivité pour nos activités.

En 2023, Holcim change d'échelle et accélère la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie :

- un nouveau record d'utilisation de combustibles non fossiles dans ses cimenteries a été atteint (56 %, dont une part de biomasse de 30 %)
- le premier immeuble au monde en béton entièrement recyclé est construit à Gennevilliers
- la première plateforme industrielle « d'advanced crushing », une technologie novatrice pour accélérer le recyclage du béton de démolition, a été lancée près de Lyon
- la plateforme ECOCycle® a été lancée, afin d'accélérer à grande échelle la mise sur le marché de produits circulaires



## NOS AMBITIONS

- **Atteindre 70 % de combustibles alternatifs** en cimenterie en 2026 et 90 % en 2030
- **Augmenter la quantité de granulats recyclés de plus de 50 %** en 2030 (vs 2021)
- **Augmenter la quantité de béton intégrant les matières recyclées** de la construction de 20 % en 2030 (vs 2021)

# ECO-CONCEVOIR LES PRODUITS ET LES OUVRAGES POUR ÉCONOMISER LES RESSOURCES

Pionnier de l'économie circulaire, Holcim a depuis les années 1970 mis en place des boucles locales d'économie circulaire pour préserver les ressources et créer de la valeur sur les territoires.

Son modèle d'économie circulaire s'applique dès la conception des produits et des ouvrages avec la recherche de la plus grande efficacité matière et l'allongement de la durée de vie des produits et des ouvrages. L'entreprise met ainsi sur le marché des produits à plus faible intensité ressources, durables et recyclables (développement de produits éco-conçus comme la mousse isolante Arium®, réflexion sur les meilleures performances des matériaux indépendamment de leur volume...).

En 2023, Holcim a lancé ECOCycle®, une plateforme technologique circulaire pour développer la construction circulaire et préserver les ressources naturelles. Elle regroupe des technologies et des procédés permettant d'augmenter la part des matériaux de démolition dans le ciment, dans le béton et dans les granulats dans des proportions pouvant aller de 10 à 100 %, sans compromis sur les performances.



## ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES OUVRAGES

Afin de prolonger la durée de vie des ouvrages en béton, Holcim a mis au point des solutions permettant de conserver et renforcer les structures existantes. Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la pression et à la traction ainsi que par sa durabilité. À la fois léger et robuste, ce matériau a des performances mécaniques très élevées (10 fois supérieures au béton traditionnel), qui permettent d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport.

La durabilité de Ductal® trouve son origine dans sa densité de remplissage améliorée qui réduit la porosité globale et offre un rapport eau/ciment très faible. Il en résulte un coefficient de transfert très faible qui le rend presque imperméable à tout agent agressif commun prolongeant ainsi le cycle de vie jusqu'à 100 ans et réduisant, voire éliminant, tout besoin de maintenance. Sa formulation lui permet de s'adapter à toute technique d'application (pulvérisation, moulage, impression en 3D ou de pré-assemblage) et de garantir une esthétique inégale. Et, à l'instar du béton traditionnel, il est disponible dans une large gamme de textures, de finitions et de couleurs.



## UN BAROMÈTRE DES VILLES CIRCULAIRES

70 % de la population mondiale vivra en ville d'ici 2050. Les villes peuvent donc jouer un rôle vital pour nous aider à passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Le Circular Cities Hub est une plateforme dynamique, créée en partenariat avec Bloomberg Media Studios, visant à sensibiliser le monde entier et à accélérer la transition vers un mode de vie et de construction circulaire. C'est dans ce cadre que le Baromètre des Villes Circulaires a été créé pour mesurer la rapidité avec laquelle 30 villes mondiales évoluent d'une économie linéaire vers une économie circulaire. Le Baromètre offre des perspectives uniques sur ce que font les villes circulaires les plus innovantes à travers le monde. Elles sont notées sur une douzaine d'indicateurs de circularité mesurant la circularité des bâtiments, des systèmes, des modes de vie et du leadership.

## RECYGÉNIE : LE PREMIER IMMEUBLE DU MONDE UTILISANT DU BÉTON ENTIÈREMENT RECYCLÉ

En 2023, Holcim et le bailleur social Seqens, filiale du groupe Action Logement, ont uni leurs compétences pour porter un projet novateur : la construction d'un ensemble de logements sociaux à Gennevilliers (92) avec une solution de bétons inédite, dont tous les composants\* sont issus de matériaux recyclés - ciment, gravillons, sable, eau. Ces matériaux ont été soigneusement sélectionnés et assemblés selon une formulation innovante, démontrant qu'il est aujourd'hui possible d'atteindre ce niveau de performance circulaire et écologique dans la construction en France.

Le chantier a débuté en août 2021 par la phase de démolition. Les premiers coulages de l'infrastructure ont eu lieu en mars 2023, et le premier coulage du béton entièrement recyclé de la superstructure a eu lieu en avril 2023, l'objectif étant de livrer le projet au dernier trimestre de 2024.

Ce projet fait suite à la production, en 2022, du premier clinker 100 % recyclé du monde, dans la cimenterie d'Altkirch (Haut-Rhin). Le clinker étant le principal composant transformé du ciment, sa fabrication à partir de matériaux recyclés constitue une avancée majeure pour la construction circulaire. Afin de produire ce clinker, de nombreux flux de déchets ont dû être identifiés et assemblés. Chaque matériau a été caractérisé en laboratoire pour disposer de tous les éléments nécessaires à la composition chimique cible du clinker. Ces matières premières alternatives vont des cendres de bois aux déchets du traitement des minéraux,

provenant en grande partie de sources locales. Une fois homogénéisé, le mélange de ces matériaux recyclés a été cuit à la même température que pour un « cru » standard (mélange de calcaire et d'argile), soit 1 450°C. Le clinker 100 % recyclé ainsi obtenu a été ensuite refroidi, suivant les étapes traditionnelles de préparation. Ce clinker a permis la réalisation, grâce à l'ajout d'autres composants recyclés, d'un ciment normalisé CEM III/A 42,5 N destiné spécifiquement au projet. Les 2 000 tonnes de clinker produites ont permis d'économiser environ 3 000 tonnes de ressources naturelles qui sinon auraient été prélevées en carrière, tout en valorisant des déchets dans le cadre de boucles d'économie circulaire locales. Elles présentent un gain carbone de 10 % environ. Cette opération a permis de démontrer pour la première fois la faisabilité d'une telle démarche, étape indispensable pour intégrer, de façon récurrente, plus de déchets en substitution des matériaux de carrière.

La deuxième phase de l'expérimentation, qui s'est déroulée dans l'usine du Teil en novembre, avait deux objectifs : le changement d'échelle industrielle et la décarbonation du flux, permettant de baisser de 30 % l'intensité carbone du clinker produit.

Ces innovations ont été permises par une étroite collaboration entre les équipes des sites et le centre mondial de recherche et de développement de Holcim, leader dans son secteur, installé à l'Isle d'Abeau (69) et où la société emploie plus de 210 chercheurs.

\*A l'exception des différents adjuvants qui représentent environ 2 % du poids du béton

## ÉCONOMIE CIRCULAIRE : CHANGER D'ÉCHELLE

# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ ET DE TRANSFORMATION BAS CARBONE

Pour réduire sa consommation de combustibles fossiles, Lafarge Ciments a développé des solutions d'économie industrielle et propose aux producteurs et aux gestionnaires de déchets - qu'ils soient des industriels, des collectivités, des entités agricoles ou forestières - de recycler et valoriser énergétiquement des déchets habituellement enfouis.

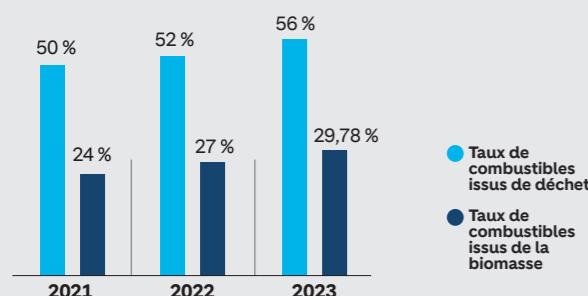
Le procédé cimentier, qui mobilise une très haute température, permet une combustion totale des déchets et la fraction de cendres résiduelles (par exemple le calcium dans les farines animales ou le fer dans les pneus) permet d'économiser des matières minérales qui auraient sinon été extraites.

2023 a été une année record pour la substitution thermique, qui a augmenté de 4 points grâce à :

- une meilleure stabilité de la performance technique des installations,
- une meilleure fiabilité des installations (travail sur maintenance...),
- une performance de haut niveau à Port-La-Nouvelle (très stable toute l'année > 70 %),
- une montée en puissance de Martres (60 % en 2023 vs 43 % en 2022).

Concernant la biomasse, plus de la moitié des usines françaises ont un taux de combustibles issus de la biomasse supérieur aux usines européennes de Holcim. L'usine de Martres s'est classée championne d'Europe du groupe en termes de biomasse

### TAUX DE COMBUSTIBLES ISSUS DE DÉCHETS ALTERNATIFS



**56,3 %**  
de nos combustibles issus de déchets,  
en substitution des combustibles fossiles

**> 90**  
sites accueillant des déchets : cimenteries, stations de broyage, carrières, plateformes de transit ou de recyclage, installations de stockage



## GEOCYCLE : UNE OFFRE COMPLÈTE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Geocycle est l'activité de Holcim totalement dédiée à l'économie circulaire. Son offre s'articule autour de deux grands axes :

**1 Le co-processing, qui consiste en la valorisation des déchets non inertes en cimenterie :** les déchets sont utilisés à la fois comme combustibles alternatifs et comme matières de substitution aux minéraux, entrant ainsi dans la composition des ciments. Les déchets sont recyclés et valorisés à 100 % sans aucun résidu ultime. Cette solution permet de réduire les dépenses publiques liées aux infrastructures de traitement de déchets puisque les cimenteries opèrent déjà. Ce procédé est également un levier de réduction des émissions de GES du secteur cimentier et participe à une utilisation efficace des ressources. Il respecte le principe de la hiérarchie de traitement de déchets de l'Union européenne, qui privilégie la valorisation matière, puis la valorisation énergétique. Holcim a instauré des contrôles très stricts afin de garantir la régularité et la qualité du produit final - le ciment, la sécurité de ses collaborateurs et de ses parties prenantes, et le respect de l'environnement tout au long du processus.

En 2023, 702 717 tonnes de déchets ont été valorisées à travers cette solution, dont 395 627 tonnes de combustibles alternatifs et 307 090 tonnes de matières premières secondaires, permettant d'éviter l'émission de 18 141 tonnes de CO<sub>2</sub>.

**2 La gestion et le traitement des déchets minéraux du BTP et de la déconstruction :**

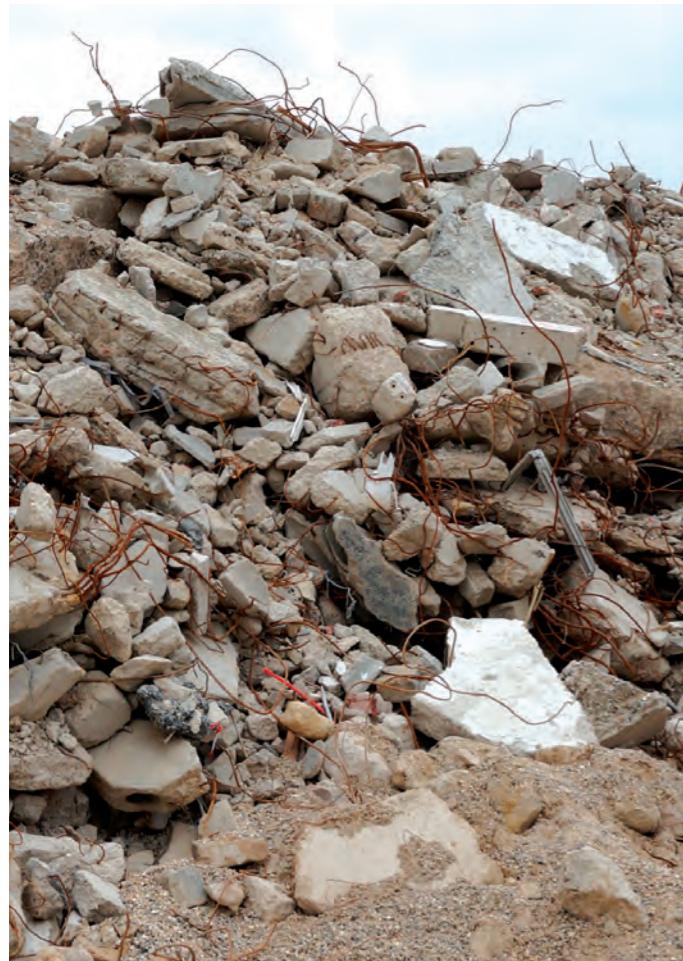
- la gestion des déblais inertes en réaménagement de carrières ou ISDI ;
- l'accueil, le tri et la valorisation des déchets de chantiers sur nos plateformes ou cimenteries ;
- la gestion de vos déchets sur chantiers (concassage, déconditionnement, valorisation) ;
- l'inertage et traitement des terres polluées sur chantiers, plateformes ou cimenterie.

En 2023, cette solution a permis de traiter plus de 7,9 M tonnes de déchets, au moyen de plus de 60 sites.

# ÊTRE UN ACTEUR DE PROXIMITÉ DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DU BTP

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est l'un des plus importants producteurs de déchets. Les filières de traitement sont perfectibles, avec de fortes disparités selon les territoires et les types de déchets.

Constatant la part considérable du secteur du bâtiment et des travaux publics à la production de déchets et les potentielles améliorations à apporter aux filières de traitement, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, votée en janvier 2020, a prévu la création d'une filière REP pour les déchets du bâtiment.



Lafarge France est ainsi un des membres fondateurs de Ecominero, l'éco-organisme créé pour répondre aux obligations fixées par la REP « Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment » (REP PMCB) et PRB a adhéré à VALOBAT. L'objectif est de permettre à tout détenteur de déchets inertes de se défaire gratuitement de ses déchets du bâtiment triés, grâce à un dispositif de points de reprise partout en France. À ce titre, Lafarge France et PRB sont chargées de collecter, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023, une éco-participation directement auprès de ses clients, qui sera reversée sous forme d'éco-contribution aux éco-organismes.

L'entreprise souhaite prendre toute sa part dans le déploiement d'une nouvelle économie des matériaux, primaires et secondaires, et mobilise son maillage territorial pour accueillir, traiter et valoriser les déchets du BTP. 93 sites offrent aujourd'hui une seconde vie à ces matériaux qui peuvent :

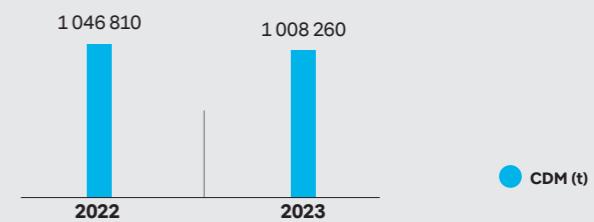
- être valorisés en cimenterie, venant se substituer aux matières extraites des carrières et permettant de limiter le process de décarbonatation du calcaire,
- être recyclés en granulats, en substitution aux matériaux de carrières,
- être valorisés en remblaiement de carrière,
- être éliminés en installation de stockage de déchets inertes (forme juridique parfois privilégiée par l'administration une fois que l'exploitation des carrières est terminée).

L'ensemble de ces efforts est mesuré grâce au volume des matériaux issus de la construction et de la démolition (Construction and Demolition Materials - CDM) valorisés dans nos opérations.

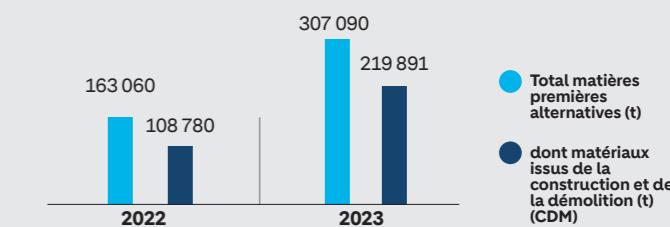
L'entreprise a une forte volonté de développement de ces ressources alternatives et prévoit de renforcer ses capacités d'accueil dans toutes ses cimenteries. La part des matériaux issus de la construction et de la démolition dans les matières premières alternatives a nettement augmenté entre 2022 et 2023, passant de 67 % en 2022 à 71 % en 2023.

A l'occasion des réaménagements, les déblais inertes permettent de remodeler le territoire et de restituer des espaces de qualité à la collectivité une fois l'exploitation de la carrière achevée : terres agricoles, espaces naturels ou de loisir, etc. (voir chapitre III.3).

## CONSTRUCTION AND DEMOLITION MATERIALS - CDM



## MATIÈRES PREMIÈRES ALTERNATIVES



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UNE RÉALITÉ CONCRÈTE

## LES CIMENTERIES : ACCÉLÉRATRICES LOCALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les possibilités offertes par les cimenteries afin d'économiser la ressource sont de trois ordres :

- la valorisation énergétique des déchets comme combustibles alternatifs aux énergies fossiles
- le recyclage de déchets comme ressource de substitution des matières extraites en carrières
- le remplacement d'une partie du clinker dans le ciment par des matières de substitution issues d'autres industries (déchets du bâtiment, laitiers de hauts fourneaux, cendres de centrales thermiques).

Les défis de l'économie des ressources naturelles et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont autant d'opportunités pour les activités de Holcim, mais aussi pour les territoires :



- sur le plan environnemental, cela permet d'économiser des matières premières non renouvelables et importées, et de limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- sur le plan sociétal, il s'agit de solutions de proximité pour les entreprises de la région qui souhaitent valoriser leurs déchets ;
- sur le plan économique, ce procédé réduit la facture énergétique de la cimenterie et favorise ainsi sa compétitivité.



## « ADVANCED CRUSHING » : UNE INNOVATION POUR RECYCLER ET DÉCARBONER

Construite sur le site de Saint-Laurent-de-Mure (Rhône) pour un montant de 2,5 M€, l'advanced crushing repose sur une technologie novatrice appliquée pour la première fois en Europe au recyclage, qui permet d'isoler dans les bétons de démolition des matériaux de grande finesse et à forte concentration en ciment pour en faire des ajouts décarbonés à la fabrication de nouveaux ciments. Elle est entrée en fonction en septembre 2023 et sert de station pilote pour déployer dès 2024 cet équipement en France.

En plus de l'apport de granulats recyclés de haute qualité pour la fabrication de béton neuf bas carbone, la nouvelle installation va également permettre la production d'un ajout pour la fabrication du ciment à la fois recyclé et décarboné. Les fines de ciment, qui dans un processus classique de concassage restent « collées » au sable, deviennent désormais une source de matériaux alternatifs recherchée pour compléter le clinker, permettant ainsi d'en réduire la part dans la composition finale d'un ciment et donc de baisser son poids carbone.

Des essais industriels sont actuellement en cours de réalisation pour confirmer ces données.

## LA PALETTE CIMENTIÈRE CONSIGNÉE RENTRE DANS LES MŒURS

Lafarge Ciments a initié en 2020 un service de palettes réutilisables consignées pour la livraison de ses ciments en sac. Au lieu d'être envoyées en filière d'élimination, les palettes peuvent effectuer jusqu'à 6 rotations, contribuant à préserver jusqu'à 7 500 tonnes de bois par an.

En 2023, 67,8 % des palettes ont été retournées et 59,3 % ont été réutilisées. Cela représente 257 000 palettes, et près de 5 000 collectes dans nos points de vente impliqués dans la démarche.



# DÉMONTRER UN IMPACT POSITIF SUR LA NATURE



## SOMMAIRE

- P40 Relever le défi majeur de la gestion durable de l'eau
- P41 Démontrer un impact positif en faveur de la biodiversité
- P45 Aménager le paysage et préserver les sols
- P46 Préserver la qualité de l'air
- P47 S'engager et maintenir une démarche de progrès

Au-delà de la maîtrise de ses impacts environnementaux sur la qualité de l'eau et de l'air ou les sols, Holcim souhaite avoir un impact positif net sur la biodiversité.

En partenariat avec l'IUCN, l'entreprise souhaite démontrer les conséquences favorables de ses activités grâce à la méthodologie BIRS (Biodiversity Indicator Reporting System). Elle œuvre en collaboration avec des experts et ses parties prenantes locales afin de contrôler et d'atténuer l'impact de ses activités tout au long du cycle de vie de ses sites de production.



## NOS AMBITIONS

- **Avoir et démontrer un impact positif net** sur la biodiversité en 2030 grâce au système BIRS (Biodiversity Indicator Reporting System), développé par l'IUCN,
- **Réduire nos prélevements et consommations d'eau,**
- **Maintenir notre certification ISO 14001** pour chaque cimenterie et un haut niveau de reconnaissance avec le label RSE de UNICEM Entreprises engagées (compatible ISO 26000) pour l'ensemble des activités béton et granulat.

## DÉMONTRER UN IMPACT POSITIF SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

# RELEVER LE DÉFI MAJEUR DE LA GESTION DURABLE DE L'EAU

L'eau fait l'objet de pressions croissantes, qui s'intensifient avec l'activité humaine et les changements climatiques. On estime que la crise de l'eau sera la première conséquence tangible de la crise climatique. En France, les événements climatiques extrêmes de ces deux dernières années ont favorisé la prise de conscience collective et renforcé la nécessité d'agir.

Dans le cadre de sa politique Nature positive, le groupe Holcim s'est fixé pour objectif de baisser l'intensité hydrique de toutes ses lignes de produits (objectif 2030 vs 2018) :



Ces objectifs s'accompagnent d'un engagement pour la haute qualité des eaux rejetées et la contribution à des programmes de reconstitution des réserves d'eau douce dans les zones à haut stress hydrique.

Des plans d'actions sont mis en œuvre par ligne de produit, avec identification des sites les plus consommateurs et fixation d'objectifs intermédiaires. Le groupe contribue notamment à une meilleure gestion de l'eau dans ses activités par :

- la mise en œuvre de systèmes de recyclage des eaux de process et des eaux de ruissellement,
- la collecte et le recyclage systématique des eaux usées.

En 2023, les plans d'actions définis en 2022 ont commencé à porter leurs fruits. Les actions ont notamment porté sur :

- la sensibilisation des personnels sur l'enjeu eau (animation nationale et locale, suivi régulier, causeries...),
- la mise en place de groupes de travail sur l'eau réunissant tous les services concernés autour des sites à l'origine des prélèvements les plus importants,
- autres actions menées : intensification du monitoring sur les différents postes de consommation (mise en place de compteurs à des points plus nombreux), recherche et élimination des fuites, test de modification du processus de lavage et ses conséquences sur la qualité du gisement, affinage du schéma des eaux (plus grand niveau de détail, meilleure compréhension), mise en place de circuits fermés, recyclage.

Ces actions ont abouti à une baisse des prélèvements en eau :

- de - 13 % entre 2022 et 2023 pour le béton :
  - 2022 : 238 L/m<sup>3</sup>
  - 2023 : 223 L/m<sup>3</sup>
- de - 12 % pour le granulat :
  - 2022 : 384 L/t
  - 2023 : 337 L/t

## ECO D'EAU

Mobilisé au sein de l'initiative collective Éco d'Eau, le groupe Holcim s'est fixé pour objectif de baisser l'intensité hydrique de toutes ses lignes de produits. En plus des plans d'actions mis en œuvre pour limiter l'impact de ses opérations, l'entreprise mobilise ses parties prenantes autour de l'enjeu de préservation de l'eau :

- ses salariés, en les formant aux enjeux de l'eau et en encourageant le recours systématique aux éco-gestes
- ses clients, pour limiter les ajouts d'eau non nécessaires, qui sont dommageables à la fois à la ressource en eau et à la qualité du produit,
- les aménageurs, afin de déployer des revêtements qui n'imperméabilisent pas les sols,
- ses parties prenantes locales, afin de favoriser des pratiques plus économies en eau, notamment dans l'agriculture pratiquée sur ses terrains.

**Éco d'Eau**  
Une démarche initiée par 

# DÉMONTRER UN IMPACT POSITIF EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 50 ans, Holcim œuvre en partenariat avec des experts locaux (bureaux d'études, associations de protection de l'environnement, etc.) à la protection et à la restauration de la biodiversité pendant et après l'exploitation de ses carrières.

Nos activités d'extraction sont les principales cibles de ces mesures, car elles présentent des opportunités majeures pour les écosystèmes. Néanmoins, c'est désormais sur l'ensemble de la chaîne de valeur que porte notre démarche de progrès.

En cohérence avec le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, l'entreprise s'est fixé pour objectif d'avoir un impact positif net d'ici 2030. Elle déploie l'empreinte biodiversité selon la méthodologie BIRS (Biodiversity Indicator Reporting System) de l'IUCN, afin de démontrer le changement positif qu'elle opère en faveur de la biodiversité sur ses sites d'ici 2030. L'objectif est d'évaluer tous les sites d'ici 2025.

Axe majeur de notre stratégie de développement durable, la biodiversité est un vecteur essentiel à la fois pour assurer la pérennité de nos activités, pour mobiliser les équipes et pour entretenir de bonnes relations avec nos parties prenantes locales.

**100 %**

des sites de carrière avec un programme de réaménagement

**100 %**

des carrières ont un plan d'action biodiversité



## UN PARTENARIAT AVEC L'UICN POUR DÉMONTRER L'IMPACT POSITIF DE NOS ACTIVITÉS SUR LA NATURE

En 2023, Holcim a signé un partenariat stratégique mondial de trois ans avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Cette collaboration vise à générer des changements positifs pour la nature dans l'environnement bâti et à mettre l'accent sur l'amélioration de la biodiversité, de la gestion de l'eau et des programmes de sensibilisation dans l'ensemble des activités de Holcim. Elle s'inscrit dans la suite logique de l'utilisation par l'entreprise du Biodiversity Indicator Reporting System (BIRS) pour mesurer l'évolution de son impact sur les milieux.

Holcim mesure en effet l'empreinte biodiversité de ses activités sur l'ensemble de ses carrières et sites à enjeux, selon la méthodologie BIRS. Cette dernière a été définie par l'UICN en 2014 pour les carrières. Elle repose sur l'analyse de la qualité des habitats en place, évaluant ainsi la potentialité des habitats à accueillir des espèces, protégées ou non protégées. En 2023, 73 BIRS ont été calculés sur les carrières de Lafarge Granulats, et 3 BIRS sur les cimenteries de La Malle, Cruas et du Teil. Sur ces sites, des Plans d'Actions Biodiversité existent déjà depuis le début des années 2010. Ils seront prochainement modifiés de façon à améliorer davantage la gestion des habitats en place.

Ces évaluations initiales sont la première étape au déploiement de notre stratégie « Nature positive » : les résultats seront comparés dans 3 ans aux nouvelles évaluations. Cette comparaison entre les notes BIRS initiales et les prochaines permettra d'apprécier l'évolution des habitats à moyen puis long terme. Holcim entend atteindre d'ici 2030 une empreinte biodiversité positive pour les sites qu'elle gère.



## MESURES DE PROTECTION DE L'IRIS À FEUILLES DE GRAMINÉE À MARTRES- TOLOSANE (31)

La carrière de la cimenterie de Martres-Tolosane est installée dans une zone naturelle riche en biodiversité et reconnue des naturalistes locaux, une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique pour la Faune et la Flore) : les Petites Pyrénées en rive gauche de la Garonne.

Elle s'intègre dans un massif accueillant l'une des plus grandes stations d'Iris à feuilles de graminée de la région, espèce floristique protégée à l'échelle de l'ex-région Midi-Pyrénées. Lafarge Ciments a mis en place des mesures compensatoires pour l'Iris à feuilles de graminée dans le cadre de son exploitation. Un site de 11,3 ha, composé de mosaïques de zones ouvertes (prairies/cultures) et de chênaies, favorables à la présence de l'espèce, a ainsi été retenu pour abriter des mesures de gestion favorables à l'espèce.

Ces mesures consistent premièrement à maintenir une gestion favorable autour des stations d'Iris à feuilles de graminée existantes pouvant souffrir d'une dynamique de fermeture du milieu par des actions de fauchage tardif et de débroussaillage. Dans un second temps, de nouvelles zones favorables au développement de l'espèce sont créées en ouvrant de petites clairières. Ces mosaïques de milieux offrent ainsi de nouveaux biotopes colonisables par la plante, tout en diversifiant les habitats disponibles pour les espèces de faune et de flore environnantes. Depuis 2010, la cimenterie travaille donc avec des écologues et le conservatoire botanique afin de :

- 1 Améliorer les connaissances sur l'Iris à feuilles de graminée, grâce à des inventaires intercommunaux et le suivi des opérations de transplantation et de gestion du site de compensation
- 2 Faire des opérations de transplantation de pieds en dehors de l'emprise de la carrière
- 3 Maintenir et améliorer les populations inventoriées sur le site de compensation sans impacter négativement la biodiversité du site déjà présente
- 4 Sensibiliser à la démarche compensatoire et aux enjeux écologiques associés au site et à ses environs aux usagers (promeneurs, chasseurs, exploitants agricoles)

Tous les 5 ans, une évaluation de l'efficacité des mesures est réalisée lors d'une réunion avec l'administration et les associations afin de pouvoir actualiser le plan de gestion pour les 5 ans à venir.

L'entreprise est engagée dans une démarche d'amélioration continue au moyen des dispositifs Act4Nature et Entreprises Engagées pour la Nature (EEN). Celle-ci se décline autour de trois axes avec un dénominateur commun, la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité. Voici le bilan des actions menées.

Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur/Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires
Inventorier la biodiversité sur 100 % de nos sites à enjeux	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulat (France)	% de sites inventoriés/an	2025	En cours	94 % des sites couverts	Inventaires effectués via des partenariats avec des associations ou entreprises (bureaux d'études) locaux ou lors de l'évaluation BIRS de 2023.
Formaliser et mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité* sur 100 % des carrières à enjeux forts* + 30 % des carrières à enjeux modérés*	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulat (France)	% de sites dotés de plans d'actions biodiversité	2025	Menée à terme	100 %	objectif dépassé : 100 % des sites couverts (quels que soient les enjeux)
Mettre en place une approche unifiée des enjeux Biodiversité, Climat et Économie Circulaire : organisation d'une Task force interne transverse semestrielle évaluant les impacts des produits et proposant des améliorations	France + centre d'innovation	Réunion 2 fois par an et % mise en œuvre des recommandations de la taskforce	A partir de 2021	En cours	1 réunion sur la prise en compte de la biodiversité dans les labels construction en 2022	
Développer et mettre sur le marché des solutions constructives favorables à la biodiversité*, y compris climat et économie de ressources (incorporation de recyclés, produits bas carbone et désimperméabilisants...)	France + centre d'innovation	Atteindre 25 % de chiffre d'affaires contribuant à la construction durable	2025	En cours	N.A.	Indicateur en cours de refonte
Réaliser un affichage biodiversité sur 100 % de nos sites	Sites d'extraction France	% de sites disposant d'un affichage biodiversité	2025	En cours	80 %	Affichage générique validé fin 2023 à déployer en 2024
Soutenir 5 projets volontaires proposés par les collaborateurs par an	France	Nbre de projets initiés	A partir de 2021	En cours	Objectif modifié	En 2023, il a été décidé de remplacer cette action par un défi RSE, dans lequel 3 prix ont été attribués.
Former ou sensibiliser 80 % des collaborateurs à la biodiversité	France	% de collaborateurs formés ou sensibilisés /an	2025	Fait	Nombre de participants à la causerie Biodiversité annuelle	Déploiement de causeries biodiversité (avril, octobre et décembre) sur l'ensemble des carrières : 1/2 heure de discussion en équipes autour de thématiques choisies : la biodiversité en général, la fauche tardive et la trame noire.

## DÉMONTRER UN IMPACT POSITIF SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur/ Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Etat de l'action	Résultats partiels/ définitifs de l'action	Commentaires
Mettre à disposition les données et les sites pour des programmes de recherche et d'étude (y compris données antérieures à la loi biodiversité)	France	Participer au moins à deux programmes	2025	En cours	Expérimentation sur les centrales à béton et leur insertion dans la trame noire. Lancement d'un travail d'inventaire sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)	A systématiser pour développer une stratégie nationale : - inventaire des espèces présentes - identification des mesures de lutte et de leur degré de réussite ou d'échec - partage des résultats avec les associations partenaires et avec le Centre de Ressource des EEN
Doter 100 % des sites à enjeux d'un partenariat avec des experts locaux	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulat (France)	% de sites disposant d'un partenariat	2025	En cours	70 % des sites couverts	Partenariats avec des associations ou entreprises (bureaux d'études) locales.
Communiquer sur 6 actions d'envergure nationale par an en faveur de la biodiversité	France	Nbre d'actions	2025	En cours	En 2023, 6 communiqués de presse de l'entreprise concernaient la biodiversité.	Des communications ont été réalisées sur : - partenariat Holcim UICN - prix CDP Europe pour le leadership de Holcim en matière de climat et d'eau - lancement des Holcim Awards 2023 en faveur de la construction durable - advanced crushing à Lyon - nomination de Maud Tarnot au poste de directrice Développement Durable - participation à l'étude ETE 2030 Le rapport Développement durable 2022 a été envoyé à tous les salariés.

## RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU BOCAGE HUMIDE DES CAILLERIES, SAINT-COLOMBAN (44) :

Située dans le département de Loire-Atlantique (44), sur des terrains Lafarge Granulats, dans la commune de Saint-Colomban, la RNR Bocage humide des Cailleries est une aire protégée de 18 ha, en plein cœur d'un bassin versant qui se déverse dans le Lac de Grand Lieu.

Elle est constituée d'un ensemble de landes, fruticées, bocages et mares servant d'habitat à un grand cortège d'espèces d'oiseaux, végétaux, insectes, reptiles et batraciens.

Cette RNR a vu le jour en 2012, suite à une demande d'inscription de ces terrains en tant que RNR par

Lafarge Granulats fin 2011. Lafarge est depuis gestionnaire de la RNR, et accompagnée en conseils par des experts environnementaux, comme le CPIE Logne et Grand Lieu, afin de maintenir cette RNR à un haut niveau de biodiversité. De l'éco pâturage, des coupes en têtard, des curages de mares, des animations pédagogiques grand public sont organisés sur ce site.

En chiffres, la réserve comptabilise 205 espèces animales dont 46 remarquables et 147 espèces de plantes dont 2 sont protégées (le flûteau nageant et la cicendie naine).

## AMÉNAGER LE PAYSAGE ET PRÉSERVER LES SOLS



Holcim œuvre à atténuer les éventuels impacts négatifs de ses opérations sur les communautés qui l'entourent, en commençant par porter une attention toute particulière à l'impact visuel de ses opérations.

L'emprise foncière de nos activités de carrières, de 3 545 hectares (surface en exploitation) est compensée par le réaménagement systématique des terrains pendant et après exploitation. Dans la mesure du possible, les carrières sont exploitées selon la technique de la dent creuse : celle-ci permet de masquer les impacts paysagers durant l'exploitation. Notamment, après exploitation, les carrières sont réaménagées et restituées à la collectivité. Sur l'emprise des carrières dont Holcim est toujours exploitant, fin 2023 ce sont 2 345 hectares qui ont été restitués. En fonction du contexte et du souhait de la collectivité, ces restitutions peuvent avoir un objectif économique, sociétal ou environnemental : création d'activité et d'emplois, retour à l'usage initial (agricole par exemple), création de zones de loisirs ou écologiques. Grâce à l'ingénierie environnementale que nos équipes ont acquise, il n'est pas rare que les espaces restitués offrent des potentiels plus intéressants en termes de biodiversité, et peuvent être reconnus comme des réservoirs de biodiversité ou des zonages types d'Aires Protégées.

Depuis 2021, Holcim a planté plus de 78 000 arbres, de 144 d'espèces différentes locales en 2023.

+ de 78 000 arbres de 144 essences locales plantés depuis 2021 dans le cadre de réaménagements de carrières

En prenant l'exemple des suivis écologiques menés sur le site de Lafarge La Malle, l'association Colinéo a été missionnée en 2023 pour concevoir une mare sur la zone réaménagée, qui a pour objectif de :

- créer un site de reproduction pérenne pour les amphibiens ;
- créer un lieu de vie pour la faune sauvage de manière générale (zone de chasse pour l'avifaune et les chiroptères, habitat pour les odonates...) ;
- favoriser l'installation de différentes espèces floristiques et enrichir le cortège d'espèces implantées.

# PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

Les cimenteries font l'objet d'un monitoring permanent des émissions dans l'air, notamment en application de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED.

Celle-ci a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles. Elle systématisé les principes suivants :

- le recours aux meilleures techniques disponibles des activités concernées, fondements des valeurs limites d'émissions
- le réexamen périodique des conditions d'autorisation
- la remise en état du site

Dans le cadre d'un plan d'investissement pluriannuel (2022-2025), les équipements font l'objet de maintenance ou de remplacement. Ces investissements ont permis des améliorations significatives sur le long terme, les émissions restant en deçà des limites fixées par la directive IED. Un site reste à équiper de la meilleure technologie disponible en 2025-26, ce qui permettra d'abaisser significativement les émissions de poussières au niveau national.

La maîtrise de l'**empoussièlement** en cimenterie est assurée par un système de mesure des poussières au plus près de leur point d'émission, puis de leur dispersion en dehors du site. Les mesures permettent de suivre en continu les niveaux de concentration des poussières dans l'atmosphère.

**Les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)**, qui regroupent essentiellement deux molécules, le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), proviennent de procédés fonctionnant à haute température.

**Les émissions de SO<sub>2</sub>** sont naturellement corrélées aux matières premières utilisées dans les procédés de fabrication du ciment ; on observe ainsi régulièrement des variations de soufre liées à certaines strates des gisements de carrière où à la nature des combustibles utilisés dans les fours, qui impactent nos émissions.

## SURVEILLER LES ÉMISSIONS AÉRIENNES

(en g/t de clinker)	2023	vs 2022	vs 2021
<b>Émissions de poussières</b>	16.6	+58 %	+77 %
<b>Émissions de NO<sub>x</sub></b>	892	-6 %	-10 %
<b>Émissions de SO<sub>2</sub></b>	112	+19 %	-17 %



# S'ENGAGER ET MAINTENIR UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Au-delà du système de gestion environnementale interne (qui prévoit des plans d'actions revus tous les trimestres, ainsi que des audits réglementaires et de conformité bisannuels sur tous ses sites), Holcim recherche des évaluations et des validations extérieures de sa performance environnementale.

L'amélioration de la performance environnementale du groupe est régulièrement suivie dans le cadre des démarches portées par des organismes extérieurs

- ISO 14001 (Lafarge Ciments),
- le label RSE de UNICEM Entreprises engagées (Lafarge Bétons et Lafarge Granulats),
- la Charte d'amélioration des ports (HAROPA).

Enfin, une auto-évaluation a été conduite sur les risques de catastrophes naturelles, à court ou moyen terme, notamment celles pouvant être engendrées par le changement climatique. L'objectif de cette évaluation est de mesurer la résilience de nos installations et éventuellement de mettre en place les plans d'action associés.



## DES AMBASSADEURS RSE POUR MOBILISER LES SALARIÉS ET RELEVER COLLECTIVEMENT LES DÉFIS

Après avoir testé le principe d'ambassadeurs RSE dans la région Nord de Lafarge Granulats, ce principe a été étendu à toutes les régions : le groupe de travail RSE des salariés compte aujourd'hui plus de 20 ambassadeurs répartis dans toutes les agences. Ces ambassadeurs se réunissent 2h par mois pour proposer des actions RSE à l'ensemble des membres de l'entreprise.

Par exemple : des Nudges ont été affichés en agence, des vestes RSE distribuées à tous les collaborateurs, une bande dessinée ainsi que des causeries diffusées pour permettre à l'ensemble de l'entreprise d'être informé sur le sujet.

Un challenge RSE a été adressé à l'ensemble des sites. Les ambassadeurs ont préparé un teasing en vidéo pour annoncer le challenge, mettant en évidence les nombreuses actions déjà mises en place. Le challenge

a reçu plus de 60 participations, démontrant l'investissement de toutes les équipes. Trois sites ont été récompensés et verront leurs bonnes pratiques partagées à l'échelle nationale :

- 1 Le site de Vritz (agence Grand Ouest) pour avoir installé 3 ruches au sein du site. Ces ruches ont permis une récolte de 17 kg de miel artisanal, distribué aux collaborateurs et aux parties prenantes locales. Cette action s'inscrit dans la thématique RSE « Environnement ».
- 2 Le site de Bernière (agence Seine Aval) pour son initiative de financement d'une jeune athlète handisport. Cette action s'inscrit de même dans la thématique RSE « Ancrage Local ».
- 3 le site de La Joyeuse (agence PACA), qui a séduit les membres du jury par l'organisation d'un family day. Cette action s'inscrit dans la thématique RSE « Ancrage Local ».

# PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCERER DANS LES TERRITOIRES



## SOMMAIRE

- P50 Notre priorité : la sécurité et la santé de chacun
- P54 Nos collaborateurs au cœur de nos dispositifs
- P55 Développer les potentiels
- P57 Favoriser la diversité et l'inclusion
- P60 S'ancrer durablement dans les territoires
- P62 Contribuer à la définition des politiques publiques

L'engagement de chacun de nos collaborateurs est un des principaux leviers pour construire le changement de l'entreprise et mener la transformation écologique du secteur de la construction.

Des parcours de carrière variés et développants permettent de favoriser l'épanouissement individuel et donc la performance collective, dans un environnement de travail qui garantit la santé et la sécurité de chacun.

En nous ancrant durablement dans les territoires où nous opérons, nous nous engageons à agir de manière responsable sur le plan environnemental, social et économique, et nous collaborons étroitement avec les communautés locales, en contribuant à leur développement à long terme.



## NOS AMBITIONS

- **Atteindre le zéro accident**
- **Mesurer et renforcer l'engagement** des collaborateurs
- **Atteindre 25 % de femmes** dans le top management
- **Assurer l'ancrage local de nos sites** au moyen de plans d'action et commissions locales de concertation sur l'ensemble de nos sites à enjeux

## PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCER DANS LES TERRITOIRES

# NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DE CHACUN

Pour Holcim, être leader du secteur des matériaux de construction implique d'être exemplaire en matière de prévention des risques professionnels et de protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs.

Notre politique santé, sécurité et environnement, révisée en 2023, s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, transporteurs, clients et communautés locales avec lesquelles nous travaillons.

La Santé, la Sécurité et l'Environnement sont des valeurs essentielles pour l'entreprise et sont intégrés au cœur de tout ce que nous entreprenons.

Convaincu que « rien de ce que nous faisons ne vaut le risque de nuire à nous-même ou à notre environnement », le groupe engage les moyens et les ressources nécessaires à la tenue de ses engagements. C'est une responsabilité partagée également par tous nos collaborateurs.

La feuille de route Santé Sécurité et Environnement de l'année 2023 a été axée sur la maîtrise des risques majeurs, via le programme Critical Control Management (CCM). Ce dernier a pour objectif de mettre en place un système de contrôles critiques afin d'éviter qu'un accident grave ou mortel, une maladie sévère ou un incident environnemental majeur, se produisent. La finalité de ce programme est de réduire le taux de gravité des accidents du travail en France.

La mise en œuvre de ces contrôles critiques est assurée sur l'ensemble des activités et des sites et vérifiée chaque trimestre par des collaborateurs dédiés aux sujets santé et sécurité. Des plans d'actions spécifiques sont suivis afin d'atteindre un niveau de conformité proche de 100 %.

Le déploiement de ce programme CCM a été renforcé en 2023 par des actions de communication à destination de l'ensemble des collaborateurs via des causeries spécifiques au sein des équipes et des affichages sur site.

### 12 ÉVÉNEMENTS AVEC UN POTENTIEL DE GRAVITÉ ÉLEVÉ ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS :



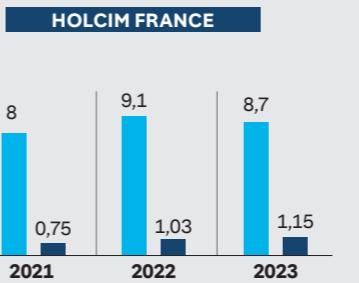
### NOTRE APPROCHE

- Gérer les risques critiques** – Prioriser et assurer la plus grande discipline opérationnelle sur le contrôle de nos risques majeurs.
- Impliquer nos parties prenantes** – Responsabiliser nos employés et sous-traitants pour stopper les activités à risques et contribuer à la protection de l'environnement via l'écoute active de toutes les préoccupations et suggestions d'amélioration.
- S'améliorer en continu** – Être meilleur chaque jour et comprendre que l'excellence en matière de Santé, Sécurité & Environnement est un voyage sans fin.

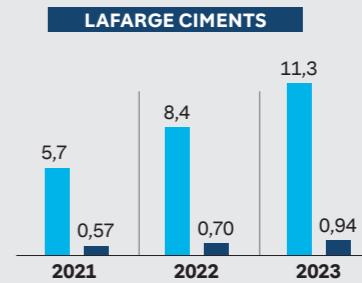
### NOS ENGAGEMENTS

- Mener nos activités avec un objectif de zéro accident et zéro impact sur la nature**
- Planifier, concevoir, opérer et entretenir nos sites** opérationnels pour dépasser les normes les plus exigeantes
- Revoir nos cibles et objectifs** de façon annuelle
- Se conformer aux exigences juridiques, réglementaires, industrielles et spécifiques du groupe**
- Être transparents et responsables** pour conserver la confiance de nos parties prenantes

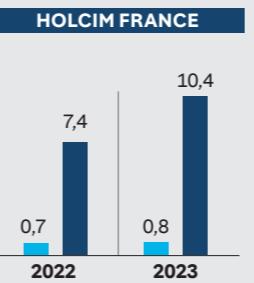
### TAUX DE FRÉQUENCE ET GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DES SALARIÉS (RÉFÉRENTIEL CPAM)



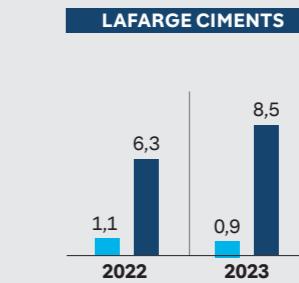
**RAPPEL DES FORMULES DE CALCUL (DÉFINITION CARSAT<sup>15</sup>) :**  
**TF1** = (nombre d'accidents avec arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000  
**TF2** = (nombre d'accidents avec et sans arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000  
**TG** = (nombre de journées perdues / nombre d'heures travaillées) x 1 000



### TAUX DE FRÉQUENCE STANDARDS GROUPE HOLCIM SUR SITE (SALARIÉS + INTÉRIMAires + SOUS-TRAITANTS)



**LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate)** = Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail pour 1 000 000 (1 million) d'heures travaillées par les salariés, sous-traitants et intérimaires.  
**TIFR (Total Injury Frequency Rate)** = Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail pour 1 000 000 (1 million) d'heures travaillées



15. Définition Carsat : est considéré comme accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait, ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs, ou chefs d'entreprises.



LA NOUVELLE POLITIQUE ET LES RÈGLES SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT HOLCIM (2023)

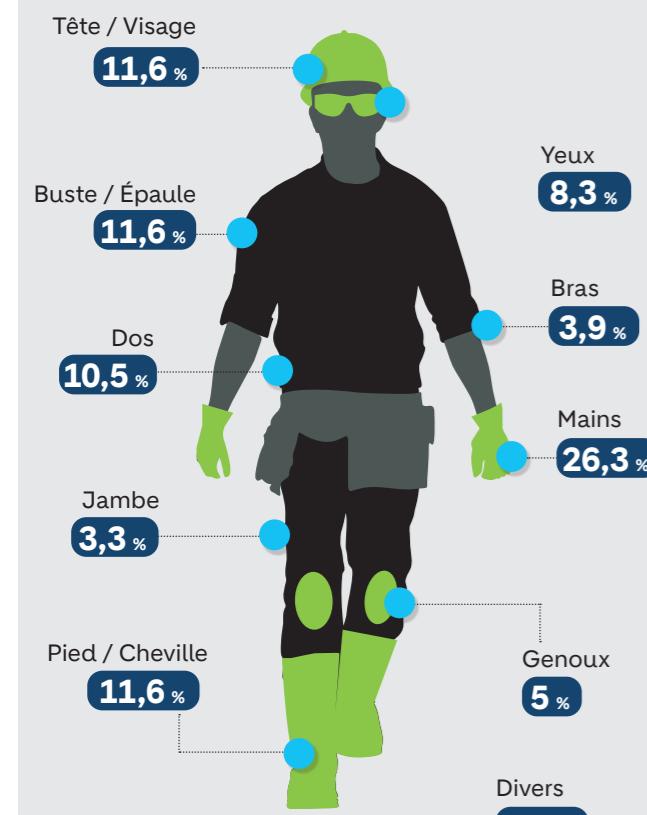
## PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCER DANS LES TERRITOIRES

Pour l'ensemble des opérations France, l'accidentologie avec arrêt a augmenté entre 2022 et 2023.

Plusieurs tendances se dessinent :

- la fréquence d'accident des opérations ciments est en forte hausse, avec deux accidents graves dans l'usine de Saint Pierre La Cour ;
- l'accidentologie de Lafarge Bétons est étroitement liée aux chutes de plain-pied comme en 2021 et 2022, et également au placement des mains dans la ligne de tir ;
- Lafarge Granulats a une fréquence d'accident en hausse.

### NATURE DES LÉSIONS

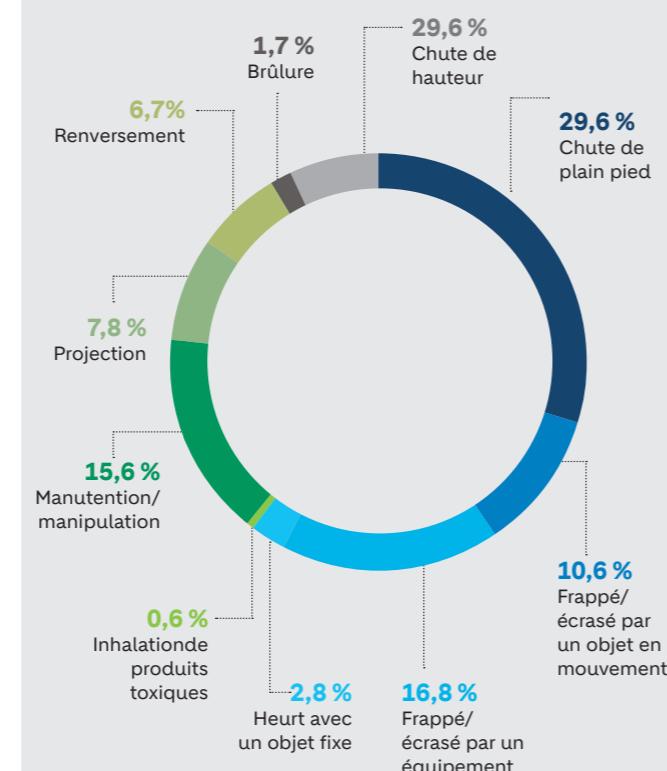


En 2023, les mains restent les sièges de lésion les plus fréquents, représentant presque qu'un tiers des accidents.

Les accidents liés aux chutes restent majoritaires en 2023 comme l'année précédente.

Les opérations de maintenance et l'utilisation d'outillage (cause « frappé/écrasé par un équipement ») ont engendré plusieurs accidents dont certains graves.

### CAUSE DES ACCIDENTS EN 2023



L'année 2023 a été marquée par le décès en décembre d'un chauffeur sous-traitant sur la carrière de la cimenterie de Port La Nouvelle. Il a été enseveli par les matériaux qu'il déchargeait après être sorti de sa cabine et s'être positionné derrière son camion alors que la benne était levée.

Les plans d'action Santé Sécurité pour 2024 visent à agir sur la fréquence et la gravité des accidents.

Des thématiques sont communes aux 3 métiers :

- la consolidation des actions mise en place dans le cadre du programme CCM,
- le renforcement du programme d'isolation des énergies dangereuses,
- la meilleure maîtrise de la sécurité des opérations de chargement/déchargement par les transporteurs sous-traitants,
- la poursuite du déploiement du programme de prévention des risques liés à l'exposition aux poussières siliceuses.

D'autres thèmes sont spécifiques à chaque métier, notamment :

- Ciments : poursuite des actions liées aux modes opératoires, et du programme Welfare et Housekeeping ;
- Granulats : poursuite de la démarche de prévention des risques d'effondrement des structures avec le déploiement d'un programme de surveillance par des experts ;
- Bétons : poursuite du déploiement Arc Flash (prévention des risques d'arcs électriques) et démarrage d'un plan de prévention à destination des chauffeurs suite à un niveau d'accidents élevés en 2023.

L'exposition aux poussières et les risques liés à la silice cristalline alvéolaire sont clairement identifiés et pris en compte dans le programme de prévention appliquée à l'ensemble des opérations de l'entreprise. Des mesures de réduction des émissions de poussières, techniques, organisationnelles ou comportementales, sont rigoureusement mises en œuvre sur chacun de nos sites. Les mesures collectives pour limiter à la source les émissions de poussières sont privilégiées. Des mesures individuelles de protection, tel que le port d'EPI<sup>16</sup> spécifiques, viennent compléter les mesures collectives pour réduire au maximum l'exposition aux poussières de nos collaborateurs.

Ces risques et mesures de prévention sont partagés conformément à la réglementation et en transparence avec les salariés, avec tout le sérieux et la rigueur indispensables. Sur la période 2015-2023, un seul dossier de maladie professionnelle lié au tableau 25 du Code de la Sécurité Sociale était recensé parmi les centaines de collaborateurs, au sein de notre activité béton. C'est dans cette mesure que Lafarge a condamné avec la plus grande fermeté possible, les erreurs, les raccourcis et les amalgames du reportage Cash Investigation diffusé le 25 Janvier 2024 qui remettait en cause les politiques prises par Lafarge sur le « risque silice cristalline ».

## VEILLER À LA SÉCURITÉ DE NOS SOUS-TRAITANTS

L'IVMS (In Vehicle Monitoring System) est un système embarqué dans une application logistique qui permet d'évaluer la qualité de conduite des conducteurs de nos camions affrétés. Ce système recueille les données de conduite et les classe selon 4 critères : excès de vitesse, freinages brusques, utilisation du téléphone au volant, virage serré. Nous avons accès à une vue consolidée pour chaque entreprise de transport, nous permettant de l'évaluer. En 2023, ce système a été déployé sur une grande partie de la flotte affrétée par les activités Bétons et Granulats. Pour l'activité Ciments, le déploiement a débuté avec le déploiement d'une nouvelle application logistique. Notre objectif est d'atteindre à minima l'équipement de 60% de la flotte affrétée, d'exploiter les données trimestriellement et d'organiser un échange avec les transporteurs sous performants pour les inciter à mettre en place un plan d'actions avec leurs chauffeurs pour améliorer leur comportement au volant.



<sup>16</sup> Équipements de protection individuelle.

## NOS COLLABORATEURS AU CŒUR DE NOS DISPOSITIFS

Pour Holcim, la durabilité commence par l'engagement, le bien-être et le développement des équipes. Notre ambition est de positionner les compétences au bon endroit et permettre à chacun de développer son meilleur potentiel, en étroite corrélation avec les besoins des opérations. L'activité de l'entreprise est en profonde transformation. Aussi, l'entreprise accompagne ses ressources humaines dans la transition et les prépare aux défis techniques, managériaux et commerciaux à venir.

Holcim<sup>17</sup> emploie 4 857 collaborateurs en France (CDI, CDD et alternants), répartis entre le siège national situé à Issy-les-Moulineaux, les sièges régionaux et les unités de production ou de vente sur tout le territoire. Hors alternants, 92,94 % des salariés ont des contrats de travail à durée indéterminée. Les femmes représentent 17,97 % de l'effectif total, et 24,51 % de l'effectif d'encadrement.

Lafarge Ciments France emploie 1 107 personnes, dont 91 % de CDI et 14,2 % de femmes.

Le taux d'absentéisme de Holcim France s'établit à 4,59 % en 2023 (un taux inférieur au taux de l'industrie en France). Ce chiffre se distingue par sa stabilité.

L'ancienneté moyenne des collaborateurs est de 13,67 ans, chiffre en baisse compte tenu des embauches récentes et de l'intégration de nouvelles sociétés au sein du périmètre. Elle peut s'expliquer, outre la fidélité à l'entreprise, par le caractère technique de nos activités et la nécessité de disposer de profils expérimentés pour les métiers de la production et de la maintenance. Une attention particulière est portée au renouvellement des générations et à l'attractivité des métiers techniques, conditions de résilience et de croissance des entreprises.

Afin d'anticiper les départs en retraite, d'assurer le **renouvellement des générations**, et de préparer les

plans de succession à tous les niveaux, enjeux majeurs pour la continuité de nos opérations, l'entreprise procède chaque année à une revue des ressources et compétences. En amont, les entretiens professionnels contribuent à construire les plans de développement des compétences *ad hoc*.

### DES COLLABORATEURS FORTEMENT ENGAGÉS

Le groupe Holcim mesure l'engagement de ses collaborateurs au moyen de l'enquête Gallup, enquête de portée mondiale permettant d'évaluer la progression de l'engagement au sein de l'entreprise et le comparer avec la moyenne des entreprises industrielles de rang mondial.

En 2023, mesurés pour la seconde fois, les résultats de la France montrent une très forte progression :

- 89 % de participation
  - un taux d'engagement de 4,13 sur 5.
- Ces résultats placent la France dans le 3<sup>e</sup> quartile du benchmark mondial Gallup des entreprises industrielles comparables. Il s'agit de la plus forte progression au sein des pays où opère Holcim.

**4 857**

collaborateurs  
Holcim en France

**1 107**

collaborateurs  
Lafarge Ciment France

**91 %**

de CDI

**14,2 %**

de femme  
employées par  
Lafarge France

## DÉVELOPPER LES POTENTIELS

Pour Holcim, le développement des collaborateurs constitue un enjeu majeur d'investissement et un levier de croissance important pour les années à venir. Une politique de formation ambitieuse est déployée pour l'ensemble de collaborateurs.

104 705 heures de formation ont été dispensées pour 4 857 collaborateurs, soit une moyenne de 21,5 heures par salarié. Les stagiaires suivent en priorité des formations réglementaires en matière de santé et sécurité (à hauteur de 50 %), puis des formations liées à la performance industrielle, et enfin des formations en matière de management et d'efficacité professionnelle. Notre centre de formation dédié à Saint-Quentin-Fallavier (38), le Pôle Académie, est certifié Qualiopi.

L'entreprise est également très investie dans le développement de la formation en alternance, levier majeur d'embauche, dans ce contexte de renouvellement des générations : Un CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) « pilote de salle centrale » a été créé par la Branche, France Ciment, en 2022. Une 1<sup>ère</sup> promotion a été lancée par Lafarge Ciments, qui a permis à 5 candidats d'obtenir une certification reconnue et d'être tous embauchés en CDI sur nos sites. Une 2<sup>ème</sup> promotion de 5 personnes a été constituée en 2023, qui devrait être diplômée au 1<sup>er</sup> semestre 2024. Une 3<sup>ème</sup> promotion, d'une dizaine de talents, devrait voir le jour en

**104 705**  
heures de formation  
ont été dispensées  
en 2023

**21,5**  
heures par salarié  
en moyenne

septembre 2024. Par ailleurs, en raison de besoins de recrutements importants sur les métiers de la maintenance, métiers en tension, un CQP Maintenance Industrielle devrait également voir le jour à la rentrée 2024. Ces parcours de formation en alternance sont portés et déployés par le Pôle Académie.

Enfin, en 2023, notre contribution au CQP de conducteur de centrale BPE de l'UNICEM, qui certifie chaque année environ 25 candidats, a franchi un seuil clé : ce seront dorénavant 5 des 7 modules qui seront réalisés par nos soins, évaluation finale et jury restant portés par l'Unicem.



17. Hors nouvelles acquisitions 2023, qui seront intégrées ultérieurement au reporting social.

## UN ENGAGEMENT DANS LA FORMATION QUALIFIANTE RECONNUE PAR UN TROPHÉE



Lafarge France a reçu une Mention Spéciale dans la catégorie CFA par le jury du Printemps des Universités d'Entreprise en 2023.

Apprendre son futur métier et bénéficier d'un diplôme reconnu

sont un gage d'employabilité pour les candidats. Pour nos activités, ces dispositifs répondent au besoin de profils qualifiés, tout en se révélant facteur d'attraction, levier de différenciation, vecteur de fidélisation mais aussi facilitant en matière d'intégration et de collaboration intergénérationnelle.



## FAVORISER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION



Les femmes ont toujours joué un rôle crucial dans la préservation de l'environnement. Je suis fière de contribuer à cette cause chez Holcim, ce qui représente un pas de plus vers une société plus soutenable et durable.

**MARIE-CHRISTIANE NDEO DIOUF**

Alternante Développement Durable France



Les quatre points cardinaux du Laboratoire Lafarge France au service d'une économie circulaire.



**LES EXPERTES**  
Les expertes du Labo France



Chez Holcim, nous valorisons et respectons toutes les différences qui font la singularité de chaque individu.



## LA FRESCQUE DU CLIMAT : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

Convaincu que ses collaborateurs sont le premier moteur de la transformation de l'entreprise, Holcim France a entrepris de les sensibiliser dans leur ensemble au défi climatique, afin de leur en faire comprendre les enjeux, de leur expliquer la politique du groupe en la matière et enfin d'inciter chacun à contribuer au changement des pratiques. Lancée en septembre 2022, la Fresque du Climat est en cours de déploiement auprès de l'ensemble des collaborateurs (sur une durée de 3 ans). 40 ambassadeurs internes ont été formés et 600 collaborateurs ont suivi cet atelier de 2h. En ressortent de nombreux témoignages de satisfaction : « La Fresque du Climat est une très belle opportunité pour réunir les équipes et les sensibiliser aux enjeux environnementaux - cet atelier interactif et très pédagogique parle à tous tant au niveau personnel que professionnel. Tous les ateliers que j'ai pu animer ont suscité échanges et débats avec l'implication de tous les participants ! » (Anne, Fresqueuse)



### NOS AMBITIONS

- **25 % de femmes** dans les postes de direction en 2026
- **Examiner 1/3 de candidatures féminines** lors de promotions internes, 1/2 lors de recrutements

**18,4 %**  
Part des femmes  
dans l'effectif total

**24,8 %**  
Part des femmes  
dans l'effectif cadres

Bien que nos métiers soient traditionnellement exercés par des hommes, nous estimons que l'égalité professionnelle femme-homme, et plus largement la diversité, sont facteurs de progrès social, d'enrichissement de nos équipes et de performance de notre activité. La transformation profonde de nos activités, notamment pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en France et dans le monde, requiert une multiplicité de regards et nous engage à diversifier les profils recrutés.

L'entreprise dispose d'un accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes depuis de nombreuses années, renégocié périodiquement, comme cela a été le cas en 2022-23.

La mise en place d'un plan d'actions et le rappel des principes en termes de conditions de travail et de recrutement ont permis d'augmenter la part de femmes dans les effectifs cadres et totaux, et d'améliorer à nouveau significativement les index d'égalité professionnelle de chacune des

entités de l'entreprise (Lafarge France : 81 - Lafarge Bétons : 88 - Lafarge Ciments : 87 - Lafarge Granulats : 85). Notre objectif de 25 % de femmes dans le senior management est en voie d'être atteint (18,2 % en 2023 vs 11,3 % en 2021).

Nous intégrons la diversité et l'inclusion dans tous nos processus de recrutement, en veillant à refléter la diversité des talents dans toutes les décisions de recrutement et de gestion des potentiels : les offres sont neutres, les promotions ne sont pas fondées sur le genre, et une attention particulière est portée à l'intégration des jeunes dans l'entreprise (contrats de professionnalisation et apprentissage, développement du sourcing des candidats, y compris en reconversion, pour intégrer notre centre de formation...). Le programme d'intégration à destination des managers refondé en 2023 insiste sur la politique de l'entreprise en la matière et la clé de voûte que représente leur rôle.

## PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCER DANS LES TERRITOIRES

En 2023, 477 recrutements externes ont été conduits, dont 28 % de femmes. Sur 28 mouvements internes ou promotions, 32 % ont concerné des femmes. Ces quatre dernières années, les 20 femmes nommées cadre par la promotion interne, représentaient 32% de l'ensemble des passages cadre.

Pour lutter contre le sexismes en entreprise et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, des campagnes de sensibilisation sont déployées. Différentes actions sont engagées en ce sens sous la bannière « Respect » (lutte contre les discriminations en matière de sexe, race, orientation sexuelle et handicap), lancée en 2022 :

- diffusion de messages à toute l'organisation : lancement par un message fort de la direction, affiches sur tous les sites pour sensibiliser au sexismes ordinaire, lien avec le dispositif de lutte contre le

harcèlement (procédure, contact mail, formation des référents employeur et représentants des salariés) ;

- formation des recruteurs sur le thème particulier du handicap et adaptation de nos offres d'emploi ;
- mobilisation à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH), pour poursuivre la sensibilisation générale à ce sujet, mais aussi renforcer la compréhension de ce que nous pouvons faire autrement pour un management plus inclusif, sans oublier de valoriser ce qui se fait déjà (partenariats ESAT, aménagements dans le cadre de recrutements ou pour le maintien dans l'emploi, accompagnement de l'impact du handicap dans le cadre des formations dispensées par le Pôle Académie ...).

## ACCUEIL ET SOLIDARITÉ AVEC LE PROGRAMME HOPE

Pour la troisième fois, l'agence Lafarge bétons Ile-de-France a renouvelé cette année sa participation au programme HOPE, piloté par le Ministère de l'Intérieur en lien avec l'OFII (Office Français de l'Immigration de l'Intégration) et opéré par l'AFPA (Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes), qui vise à former annuellement sur des métiers en tension 1 000 demandeurs d'emploi ayant le statut de réfugié.

HOPE signifie « espoir », mais aussi « Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi ». Ce programme, initié en 2017, intègre les réfugiés et protégés subsidiaires, et les conduit vers l'emploi grâce à la formation professionnelle et un accompagnement social complet.

L'agence Lafarge Bétons Ile-de-France accueille des stagiaires réfugiés en partenariat avec le réseau Intérim Synergie BTP. Les participants accompagnés suivent un parcours métier de la construction (coffreurs, plombier-électricien, carreleur...). Ils sont tutorés lors de leur passage chez Lafarge par les Responsables ou Chefs de centrales et mis, à l'issue d'un accueil sécurité renforcé, en doublets sur des interventions de nettoyage industriel avec des Conducteurs d'engins Manoeuvres. Les retours des équipes en interne comme ceux des stagiaires sont très positifs.



## SOMMET DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE

Le 28 novembre 2023, le groupe a participé, pour la deuxième année, au Sommet de l'inclusion économique, organisé par la fondation Mozaïk. Réunis à Bercy, plus de 5 000 décideurs, managers, experts, journalistes et personnalités ont participé à ce sommet sur le thème « agir avec impact ».

Les objectifs sont multiples :

- affirmer la volonté de l'entreprise d'être un acteur de référence de l'inclusion,
- faire correspondre la diversité de nos équipes avec la diversité de la société et de nos ancrages locaux,
- attirer des talents d'horizon variés avec la conviction que leur diversité est gage pour l'entreprise de performance et de capacité d'innovation.

Dans l'entreprise, les emplois sont locaux, que ce soit dans des zones rurales ou urbaines. Pour Philippe Colin, Directeur des Opérations et des Ressources Humaines : « l'encouragement de la diversité et l'amélioration de l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein de notre personnel constituent des axes fondamentaux de notre politique interne. Le développement de nouveaux produits et solutions décarbonés nous enjoint à rencontrer de futurs collaborateurs à même de nous aider à relever les défis actuels de transition énergétique et écologique de notre industrie. »

Tous nos collaborateurs doivent faire preuve de courtoisie et de respect non seulement dans les locaux de l'entreprise, mais aussi lorsqu'ils représentent le groupe Holcim, que ce soit pendant une réunion avec un client ou un fournisseur, lors de la conduite d'un camion ou d'échanges avec les parties prenantes locales. Pour traiter cette problématique avec tout le sérieux et l'impartialité nécessaires, nous avons défini et ajouté de nouvelles lignes directrices à notre **Code de conduite professionnelle**.

**Une ligne éthique** est également disponible pour l'ensemble des collaborateurs : une ligne téléphonique est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et un raccourci a été installé sur chaque bureau d'ordinateur. Les collaborateurs peuvent poser des questions et déposer des alertes sur toutes les infractions au droit et au Code de conduite des affaires, aux directives et aux politiques de Lafarge qu'ils constateraient. Une procédure de signalement interne a été lancée contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, les référents nommés au sein de l'entreprise et dans les instances de représentation du personnel ont été sensibilisés et une large campagne de communication a été lancée en 2022.

## ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LES DROITS HUMAINS

En cohérence avec le Pacte Mondial des Nations Unies<sup>18</sup>, le groupe Holcim s'est engagé à ce que les droits humains soient respectés dans chaque pays. L'entreprise a rejoint en 2020 l'appel à l'action pour le leadership des entreprises sur les droits de l'homme par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD). En France, pays considéré comme à bas risque en accord avec l'Indice de Développement humain de l'ONU, c'est une auto-évaluation des risques identifiés à partir des standards internationaux des entreprises (ONU, OCDE) qui est effectuée. L'évaluation a pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble des risques et opportunités liés aux impacts sociétaux des opérations de l'entreprise, de fixer des priorités et de planifier des actions de suivi efficaces.

Pour 2023, ont été identifiées :

- l'acceptabilité sociétale de l'activité pour les communautés locales et sa compatibilité avec la transition climatique,
- l'application des prescriptions environnementales, notamment concernant la gestion durable de l'eau,
- la non-discrimination (amélioration de l'intégration des salariés handicapés et index égalité professionnelle),
- la santé-sécurité et les conditions de travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

<sup>18</sup>. Le Pacte mondial de l'ONU ou UN Global compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

## PROTÉGER ET ENGAGER NOS ÉQUIPES, S'ANCRER DANS LES TERRITOIRES

# S'ANCRER DURABLEMENT DANS LES TERRITOIRES

### DÉVELOPPER LA CONCERTATION LOCALE

Notre activité est avant tout locale : nos matériaux sont fabriqués localement, à partir d'une matière première extraite sur place, pour servir un marché local. Nos actions vis-à-vis de nos parties prenantes<sup>19</sup> sont donc très largement déployées au plus près de nos usines et de nos marchés, qu'il s'agisse des échanges et concertations avec le grand public, des opérations de sponsoring et de mécénat, ou encore des partenariats conclus avec des associations environnementales. Les salariés des usines résident principalement dans le voisinage des sites et forment autant de relais de dialogue local auprès des parties prenantes.

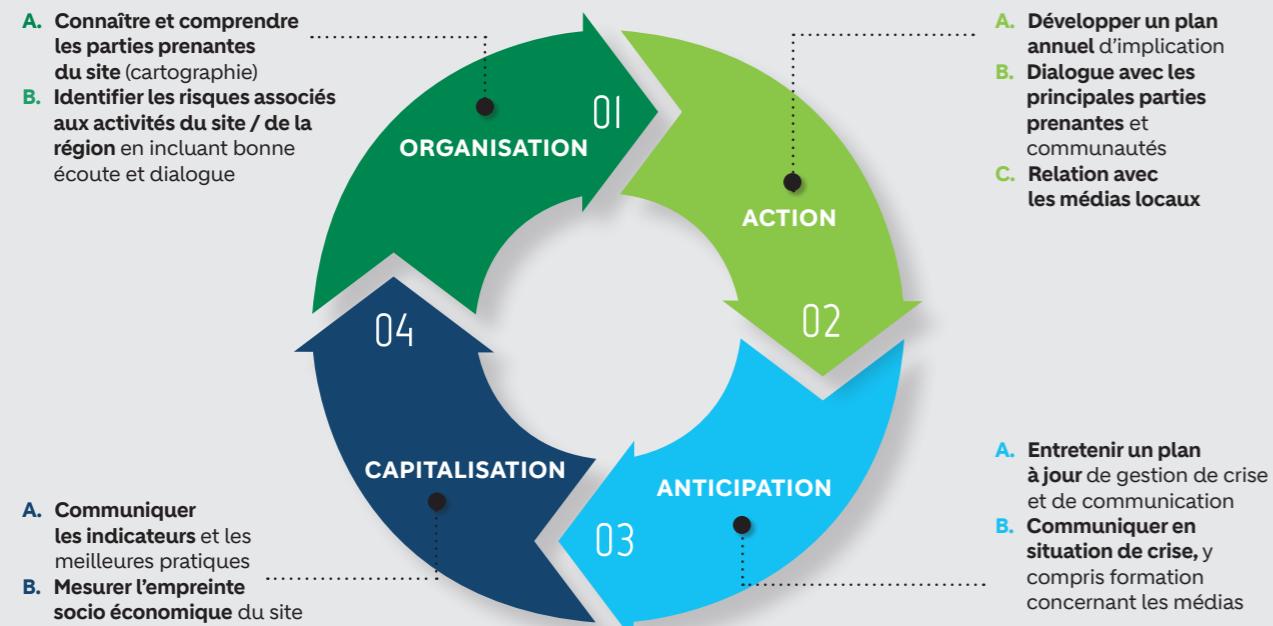
Notre engagement vis-à-vis des parties prenantes locales s'appuie sur une méthodologie centrée sur l'anticipation des enjeux, l'identification et l'écoute des parties prenantes, le dialogue et l'organisation proactive de la concertation locale. **Un Plan d'Intégration Local**



**(PIL)** est déployé au niveau de chaque usine ciment et de chaque agence granulats, lui permettant de :

- connaître ses parties prenantes et leurs demandes
- organiser des **Commissions locales de concertation (CLC)** annuelles, afin de développer un dialogue structuré
- mettre en place des plans d'actions (actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, ouverture de sites, participation à la vie locale, organisation de partenariats environnementaux...).

### LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE



<sup>19</sup>. Holcim définit ses parties prenantes comme toutes les personnes qui exercent, ou pourraient exercer, une influence sur l'activité d'un site et sur toutes les personnes qui sont, ou qui pourraient être, touchées par l'activité d'un site.

### PARTAGER LA VALEUR AVEC LES TERRITOIRES

Les dons et parrainages territoriaux sont un fort levier de notre ancrage local et de l'acceptabilité de nos activités. Une politique précise les domaines prioritaires de nos actions (santé ; éducation et compétences ; logement et infrastructures ; environnement, culture, loisirs et autres) et une procédure encadre la validation et vérifie la conformité des nombreux partenariats que les sites industriels nouent sur les territoires.

Ces actions couvrent un large champ d'activités : partenariats locaux pour l'environnement, entretien du patrimoine ou des infrastructures, participation à des événements éducatifs et culturels locaux, aide à la réinsertion...

En 2023, 52 projets ont été soutenus dans les territoires.



## COURSE « NATURE » À LA CIMENTERIE DE SAINT-PIERRE-LA-COUR

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la cimenterie de Saint-Pierre-La-Cour a ouvert ses portes en juin 2023, le temps d'un week-end, aux sportifs et amateurs.

Randonnées, courses à pied et paysages à couper le souffle ont marqué ces deux jours d'événement organisés par l'usine et le Club des Agriculteurs Mayennais. Plus de 1 000 personnes sont venues découvrir un site exceptionnel, habituellement fermé au public.

Deux randonnées étaient proposées, l'une de 7 km, l'autre de 15 km. En point d'orgue : le « défi de la carrière », une course verticale de 2,2 km partant du fond de la carrière. Le dimanche, deux courses de 7 et 16 km ont attiré quant à elles près de 500 participants.

Les bénéfices ont été reversés à 2 associations : la SPA de la Mayenne et l'association « Un bel avenir pour Lucas ».

D'autres usines, notamment celle de La Malle, à Bouc-Bel-Air (13) organisent également des courses ouvertes au public.

## THE OCEAN RACE 2023 : CAP VERS LA DURABILITÉ AVEC LA MISSION « GO CIRCULAR »

En 2023, Holcim s'est lancé dans une course au large avec le départ de son premier bateau de course IMOCA à Lorient : « GO CIRCULAR » s'appuie sur l'héritage nautique de PRB, qui a rejoint le groupe Holcim en 2022.

« The Ocean Race » est l'une des épreuves par équipes les plus difficiles du sport nautique et l'une des rares manifestations sportives mondiales climatiquement positives. Rejoindre la régate est l'occasion pour l'équipe de promouvoir un mode de vie circulaire, de la mer à la ville, dans l'objectif de construire un avenir à zéro émission.

La régate est également le support d'un programme de sciences marines d'ampleur inédite. Plus de quatre millions de données sont collectées, avec l'accompagnement de l'Organisation météorologique mondiale.

L'équipe Holcim-PRB a recueilli des données concernant :

- la pollution microplastique,
- l'impact du changement climatique sur nos océans,
- l'amélioration des prévisions météorologiques mondiales.

La participation de l'IMOCA Go Circular à « The Ocean Race » est également un moyen de sensibiliser l'ensemble du personnel de Holcim, ainsi que nos parties prenantes, à notre volonté de décarbonation du secteur du bâtiment.

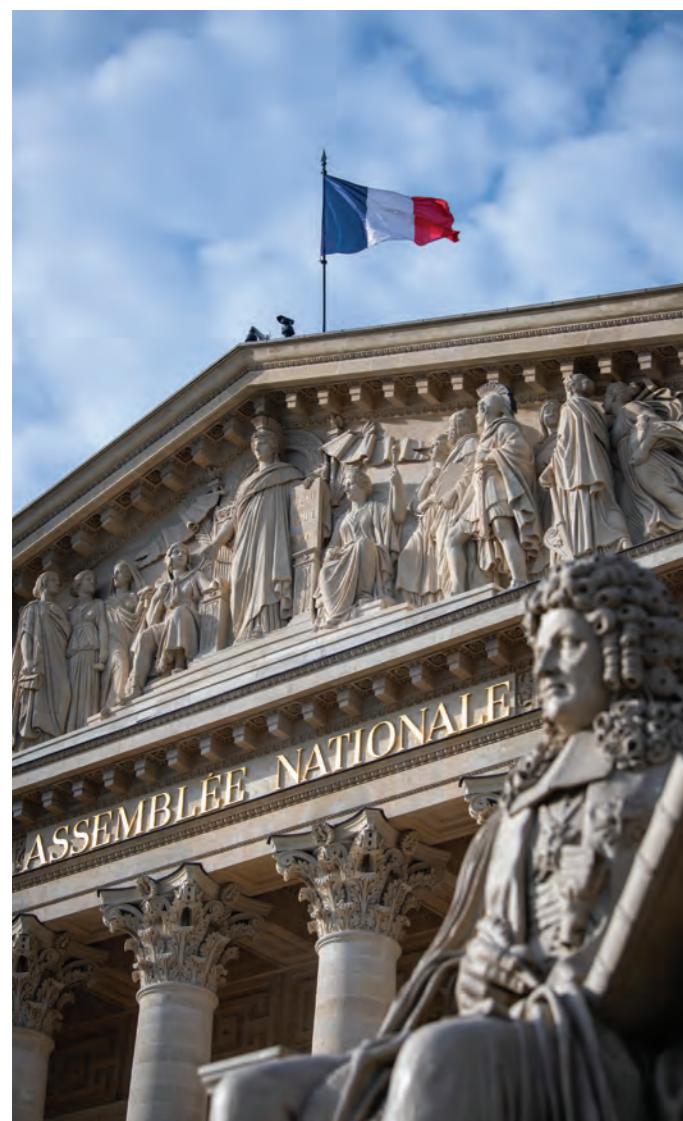


# CONTRIBUER À LA DÉFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Conformément à son engagement climatique, Holcim veille à ce que son dialogue avec les pouvoirs publics, direct et indirect par le biais des associations professionnelles, soit aligné avec l'Accord de Paris.

Cela passe notamment par le soutien aux positions suivantes :

- soutien aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris et programme zéro émission nette ;
- soutien aux mécanismes de tarification du carbone ;
- élaboration d'une feuille de route industrielle vers zéro émission nette d'ici 2050 ;



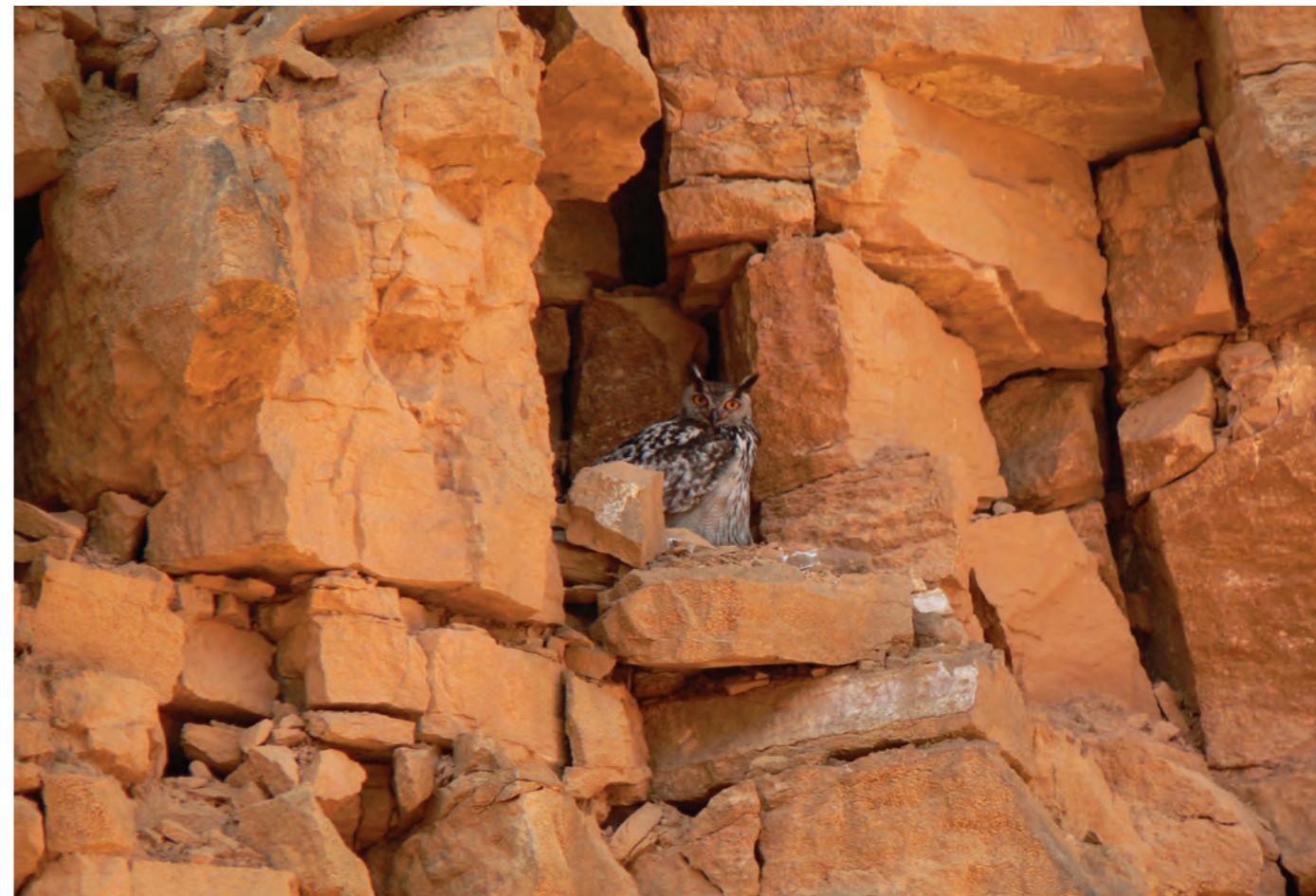
- reconnaissance du besoin de technologies avancées, y compris le CCUS, pour décarboner davantage (principalement pour les associations de l'industrie du ciment) ;
- soutien à la nécessité d'introduire des produits à faible émission de carbone sur le marché.

L'entreprise contribue aux travaux des syndicats et associations professionnels auxquels elle adhère : France Ciment, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), l'Association des Industries de Produits de Construction (AIMCC), France Industrie, le Mouvement des Entreprises DE France (MEDEF), l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), les Entreprises Fluviales de France (E2F), La Filière Béton, le Syndicat National des Mortiers Industriels (SNMI), la Société de l'industrie minérale (SIM) et de l'Union des industries utilisatrices d'Energie (UNIDEN).

Elle est également membre de L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), UNICEM Entreprises engagées, le Club CO2, l'Ecole Française du béton, Ecominero et de l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) et participe aux Comités stratégiques de filière (CSF) Industries pour la construction et Nouveaux systèmes énergétiques.

En novembre 2023, à l'issue de plusieurs mois de discussions et co-construction avec les ministères chargés de l'industrie et de l'environnement, l'ADEME et les administrations régionales, Holcim a signé avec l'Etat un contrat de transition écologique. Celui-ci a pour objet d'accélérer la décarbonation des 7 cimenteries de France appartenant à la liste des 50 sites prioritaires à décarboner (voir chapitre I.2, encadrés « Contrat de transition écologique » et « Plan de transition »).

Holcim est dotée d'une politique en matière de lobbying responsable. L'entreprise agit de façon transparente et procède systématiquement à son inscription dans les registres de représentants d'intérêt. Elle déclare son activité auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).



## CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE AVEC LA FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ (FRB)

Dans la continuité de ses actions en faveur de la biodiversité, Holcim a signé en 2023 une convention de mécénat avec la FRB pour la période 2024-2026. Ce soutien illustre le souhait de l'entreprise de contribuer à l'effort national, européen et international de recherche sur la biodiversité afin de la préserver, l'utiliser de façon durable et équitable, dans le cadre d'un engagement environnemental et éthique. Membre du COS élargi puis de l'Assemblée des parties prenantes de la FRB depuis plusieurs années, Holcim s'est rendu compte du rôle essentiel d'interface « science société » que tient la FRB, et du cadre propice au partage et à la diffusion des bonnes pratiques qu'elle offrait. Notre entreprise a conscience que des changements s'imposent au sein de ses activités et du monde économique en général et que la science et la recherche sont nécessaires à la définition des meilleures pratiques à mettre en œuvre.

Pour Denis Couvet, président de la FRB : « Accompagner la transformation nécessaire du monde économique -notamment ses secteurs les plus impactant pour la biodiversité- vers des pratiques plus soutenables est une des missions essentielles de la FRB. Qu'Holcim ait conscience que des changements s'imposent au sein de ses activités et que la science et la recherche sont nécessaires à la définition des meilleures pratiques à mettre en œuvre est un signal positif. Nous espérons que ce premier pas aboutira aux changements transformateurs urgents et nécessaires et inspirera le secteur extractif dans son ensemble. »





# CONSTRUIRE DURABLEMENT TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

## SOMMAIRE

- P66 Maîtriser la chaîne d'approvisionnement
- P67 Proximité et multimodalité pour limiter l'impact de nos transports
- P69 Accompagner nos clients dans la transition vers une construction durable

Convaincu que sa responsabilité s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur, Holcim agit pour et avec le secteur de la construction pour fournir des solutions de logements, de mobilité, d'équipements publics durables, bas-carbone et circulaires.



## NOS ACTIONS PORTENT

- **Sur nos fournisseurs** en les accompagnant avec une politique d'achats responsables,
- **Sur nos opérations de transport**, qu'elles soient ou non sous-traitées,
- **Sur nos clients** pour les accompagner dans une transition bas-carbone, circulaire et positive pour la nature.

## MAÎTRISER LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Industrie de proximité, Holcim a principalement recours à des fournisseurs locaux.

Ses achats de fournitures et de services (pour un montant de l'ordre d'un milliard d'euros) sont ainsi passés auprès de :

- 96 % de **fournisseurs locaux** (France)
- 99 % de fournisseurs européens

Le Groupe est signataire depuis 2010 de la **Charte «Relations fournisseurs responsables»**. Cette Charte a pour but de souligner les exigences d'une relation équilibrée, authentique et durable entre les grandes entreprises et leurs fournisseurs et, en particulier, les petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, un médiateur interne a été désigné : il est susceptible d'être saisi par tout fournisseur en cas de conflit ou litige, de façon à privilégier une solution amiable. En 2023, le médiateur a été saisi d'un cas.

Tous les fournisseurs doivent se conformer au **Code de Conduite des Affaires Fournisseurs**, ce qui implique notamment qu'ils adhèrent aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce code est intégré à notre portail fournisseurs afin de systématiser sa prise de connaissance et son acceptation par nos partenaires. Une « tolérance zéro » est appliquée aux fournisseurs qui violent sciemment et à plusieurs reprises ce Code de Conduite, refusent de mettre en œuvre des



plans d'amélioration, et n'agissent pas en conformité avec nos valeurs éthiques. **Les conditions générales d'achats (CGA)** précisent également les dispositions relatives à l'éthique et à la responsabilité sociale et environnementale attendues des fournisseurs.

Les équipes achats procèdent à l'évaluation des fournisseurs en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif est d'évaluer 90 % des fournisseurs identifiés comme potentiellement à risque en fonction de leur activité, de leur taille, ou de leur implantation. Les catégories à risques sont définies selon l'Indice de développement humain de l'ONU et l'Indice Freedom House. Elles concernent principalement les services de maintenance, la sous-traitance carrière, les services d'ingénierie, les transports/ logistique ainsi que les voyages et déplacements ainsi que les matières premières, emballages, consommables de carrières (explosifs) et l'énergie. Au final, **90 % des fournisseurs à risques ont été évalués**. Holcim accompagne ses fournisseurs dès le renseignement du questionnaire, mais aussi dans leurs actions correctives. Celles-ci permettront à leur activité de devenir plus durable et de pérenniser la relation commerciale ; les actions engagées pourront ainsi bénéficier également à d'autres clients et prospects de ce fournisseur.

## PROXIMITÉ ET MULTIMODALITÉ POUR LIMITER L'IMPACT DE NOS TRANSPORTS

En général, les granulats voyagent 40 km, les bétons 15 km et les ciments 180 km<sup>20</sup>. Ces transports courte-distance sont complétés, dès que c'est possible et pertinent, par des transports alternatifs à la route.

Lafarge est ainsi le premier transporteur sur voie fluviale et dispose d'embranchements ferroviaires de plus en plus nombreux (+ 50 % trafic ferroviaire pour le ciment entre 2018 et 2023).

Le transport en aval représente actuellement 11 % de nos émissions de carbone du scope 3. Pour réduire ces émissions, nous nous appuyons sur quatre piliers :

- utilisation du rail et de la voie fluviale lorsque c'est possible (matériaux pondéreux et stables, les granulats et le ciment se prêtent naturellement très bien au transport massifié - environ 10 % des volumes),
- optimisation de la répartition des véhicules, y compris l'utilisation de remorques légères,

- encouragement à l'éco-conduite : ajustement des comportements de conduite pour réduire la consommation de carburant,
- transition vers des camions à faibles émissions (objectif de 30 % d'achats ou contrats de camions électriques lourds à zéro émission d'ici 2030).

En mettant en œuvre ces mesures, et en encourageant nos clients et fournisseurs à faire de même, nous visons à réduire nos émissions de carbone du transport en aval, par tonne de matériau transporté, de 24,3 % d'ici 2030 par rapport à 2020.

### DÉVELOPPER LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU TRANSPORT FLUVIAL

Holcim participe à des programmes de recherche pour transformer la flotte fluviale :

- la construction d'un pousseur de ligne à propulsion électrique (pousseur fonctionnant en 24/7 entre Paris et Le Havre) qui permettrait, lors d'une première phase la réduction de 20 % de CO<sub>2</sub> et de 70 % de NOx et particules fines par rapport à un pousseur à propulsion conventionnelle, avant d'atteindre une réduction de 100 % lors de la seconde phase « full H2 » ;
- la rénovation du pousseur Marsouin et sa conversion en pousseur Hybride Électrique (pousseur fonctionnant dans Paris du lundi au vendredi 12 heures par jour). La première phase hybride diesel et électrique permettrait une diminution de 40 % de CO<sub>2</sub> et 70 % de NOx et microparticules avant d'atteindre une réduction totale lors de la phase « full H2 ». Sa mise en service est prévue en juillet 2024.

Ces actions sont complétées par une démarche d'amélioration qui combine l'éco-conduite, la sensibilisation des pilotes et capitaines, l'utilisation de tableaux numériques pour surveiller les consommations journalières de carburant, et une politique de gestion des trajets visant à éviter les voyages à vide pour les pousseurs. En formant nos capitaines et pilotes aux pratiques d'éco-conduite, en les sensibilisant aux enjeux environnementaux et en fournit des outils de suivi en temps réel, nous optimisons nos opérations pour minimiser notre empreinte écologique tout en améliorant notre efficacité opérationnelle, contribuant ainsi à la préservation des ressources marines et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans le cadre d'une approche durable et responsable.

#### CHIFFRES CLÉS

<b>2,9</b>	<b>7</b>	<b>56</b>	<b>45</b>	<b>25</b>
<b>millions de tonnes</b> (granulats, déblais et ciments en vrac) transportées (95 % sur la Seine)	<b>pousseurs</b> (dont 3 de ligne fonctionnant 24 h/24)	<b>barges</b> pour une capacité totale de 80 000 tonnes.	<b>salariés</b> dont 37 mariniers	<b>ports desservis</b> entre Auxerre et Le Havre

20. Distances moyennes observées par transport routier.

## ZOOM SUR LES ACTIONS TRANSPORTS DE LAFARGE CIMENTS

L'entreprise s'attache à améliorer deux volets : d'un côté, la santé et sécurité des conducteurs et de l'autre, l'amélioration du bilan environnemental.

La sécurité routière est l'une des préoccupations majeures de Lafarge Ciments, qui a engagé depuis plusieurs années une démarche structurée autour des risques liés aux transports. Ces risques concernent aussi bien les déplacements professionnels des collaborateurs que les transports par camion de matières premières et de produits finis. L'ensemble des chauffeurs et des équipes commerciales suit une formation spécifique, régulièrement renouvelée, à la conduite défensive dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire (FCO) afin qu'ils aient les bons réflexes en cas de problème sur la route.

Lafarge Ciments conduit également des actions auprès des conducteurs et transporteurs sollicités dans le cadre des transports réalisés pour son compte.

L'entreprise encourage ses transporteurs à obtenir une certification de leur système de management

de la sécurité (de type MASE). Un indicateur mesure chaque mois la part de l'activité confiée à des acteurs titulaires d'une certification : 80 % des volumes transportés en 2023 l'ont été par des transporteurs titulaires d'une certification sécurité (objectif : maintenir un taux supérieur à 80 %).

Lafarge Ciments encourage les chauffeurs des prestataires sollicités à suivre une formation de sensibilisation aux risques spécifiques associés au transport de liants hydrauliques (notamment chargement et déchargement de ciment). Depuis 2018, cette formation est accessible en e-learning, cette formation est sanctionnée d'un certificat de formation qui peut faire l'objet d'un contrôle avant chargement sur les sites Lafarge Ciments.

Dans la perspective de réduire de 20 % les émissions de son Scope 3 en 2030, Lafarge Ciments s'est engagée dans le cadre de Fret 21, à réduire ses émissions de 5 % entre 2022 et 2024. Les leviers identifiés sont notamment l'optimisation du chargement et l'écoconduite.

### CHIFFRES CLÉS FERROVIAIRE

**11**

**345 000**

sites embranchés fer, dont 9 rénovation depuis moins de 6 ans

**+50 %**

de trafic entre 2018 et 2023

### ROUTIER

**0**

km de route pour le ciment livré à Paris grâce au transport massifié

**43**

véhicules circulant au gaz ou au biodiesel



## ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSFORMATION VERS UNE CONSTRUCTION DURABLE

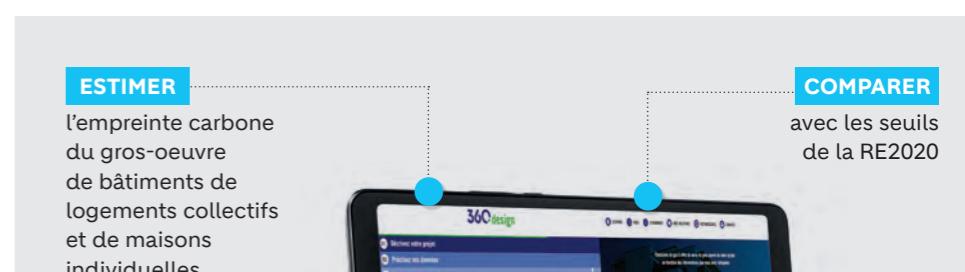
Pour accompagner ses clients dans leur transition climatique et les aider à se conformer aux nouvelles exigences de la RE2020 (nouvelle Réglementation Environnementale des bâtiments), Holcim a développé plusieurs initiatives.

**1** **un service digital d'écoconception 360Design**, qui permet d'estimer et d'optimiser l'empreinte carbone des bâtiments en proposant des solutions bas-carbone disponibles localement ;

**2** **l'affichage systématique des performances environnementales** des produits au moyen d'un étiquetage environnemental basé sur les FDES (fiches de déclaration environnementale et sanitaire) : 360Score ;

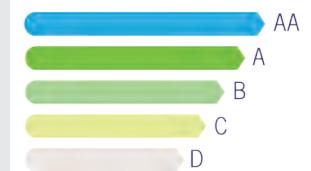
**3** **le développement de gammes de produits bas-carbone** : par exemple, les bétons de la gamme ECOPact offrent une réduction de CO<sub>2</sub> de 30 à 70 % par rapport à un béton standard et Artevia 360 propose des bétons décoratifs allégés en carbone. Ainsi, 12 % des volumes de béton vendus par l'entreprise en France présentent des performances carbone améliorées.

Pour toute information complémentaire connectez vous sur : [www.lafarge.fr/lafarge-360](http://www.lafarge.fr/lafarge-360)



L'outil est basé sur le 360Score, étiquette environnementale de tous nos produits béton.

**360 Score**



### GRILLE DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

CO <sub>2</sub>	TAUX DE MATERIAUX RECYCLÉS*			
	JUSQU'À 8%	DE 8% À 15%	DE 15% À 30%	AU DELÀ DE 30%
D	CO <sub>2</sub> 20 %			
C	DE 20 À 30 %			
B	DE 30 À 50 %			
A	AU DELÀ DE 50 %			
AA	AU DELÀ DE 70 %			

\*Eau recyclée + granulat recyclé + composants recyclés dans le ciment

## BTP ACCÉLÉRATION 92

Lafarge France, la préfecture des Hauts-de-Seine et Impulse Partners (société spécialisée dans l'accélération de l'innovation) contribuent au développement de jeunes entreprises innovantes du 92, se consacrant au secteur de la construction. Les trois organisateurs ont lancé un appel à candidature au sein de l'écosystème innovant particulièrement dynamique du département afin de solliciter les startups du secteur.

Depuis fin 2022, 5 startups sont accompagnées : **CAD 42, NanoSense, TimeLapse Go, Stock Pro et Moten Technologies.**

En 2023, les actions menées spécifiquement auprès de chacune d'elles ont permis de :

- créer des emplois : **8 CDI** ont été signés auxquels s'ajoutent **2 postes de stagiaires/alternants** ;
- mettre en relation directe les start-ups avec de potentiels futurs clients : **36 relations ont été établies** grâce à ce programme depuis 2023 ;
- signer de nouveaux contrats : à ce stade **1 contrat** a été signé par Stock Pro avec Hirsch Gruppe ;
- participer à des évènements réunissant des prospects : **8 évènements** ont permis à ces start-ups d'initier de nouveaux contacts.

**92**

## DUCTAL® UNE SOLUTION RECONNUE PAR LA FONDATION SOLAR IMPULSE

Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la compression et à la traction ainsi que par sa durabilité. Léger et robuste, ce matériau aux performances mécaniques très élevées (jusqu'à 10 fois supérieures au béton traditionnel), permet d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport.

La durabilité de Ductal® trouve son origine dans sa densité de remplissage améliorée qui réduit la porosité globale et offre un rapport eau/ciment très faible. Il en résulte un coefficient de transfert très faible qui le rend presque imperméable à tout agent agressif commun prolongeant ainsi le cycle de vie jusqu'à 100 ans et réduisant, voire éliminant, tout besoin de maintenance.

Pour récompenser son impact environnemental et économique positif, Ductal® a reçu en 2021 le label « Solar Impulse Efficient Solution » de la Fondation Solar Impulse pour sa solution Ductal® Shotcrete. Cette solution de béton projeté, qui permet jusqu'à 60% d'économie de matériau, est notamment utilisée pour la rénovation de tunnels et bus.

**ductal**

## AIRIUM - UNE INNOVATION QUI S'IMPOSE EN RÉFÉRENCE

Airium est une mousse isolante entièrement minérale qui peut être utilisée dans différentes applications : sols, remplissage de murs et de blocs bétons, combles et toits-terrasses.

L'une des principales caractéristiques de cette innovation est sa faible densité, jusqu'à six fois moins qu'avec le béton classique, ce qui permet de capturer un grand volume d'air à l'état sec et d'obtenir des propriétés thermiques comparables à celles des matériaux d'isolation traditionnels.

Sur l'ensemble de son cycle de vie, la mousse a une empreinte carbone plus faible que les autres matériaux d'isolation. Cette vertu s'explique par plusieurs facteurs : sa capacité de conservation de l'air, sa résistance dans le temps (plus de 100 ans), ses capacités de carbonatation (le carbone est absorbé tout au long de la vie du matériau) et son entière recyclabilité.

La durabilité de ce produit permet une réduction significative des coûts de rénovation. Enfin, le besoin de transports est divisé jusqu'à 20 : seules les matières premières, qui ne représentent que 5 % du volume, sont transportées sur site pour la fabrication (l'air étant directement prélevé sur site). Airium est un matériau adaptable et disponible pour plusieurs applications : isolation des combles, ravalement thermique et léger, remplissage et remblais allégés, maçonnerie isolante.

A titre d'exemple, plus de 8 millions de blocs Airium (marché de la maçonnerie) ont été vendus depuis 2017. Le bloc Airium présente la plus faible empreinte carbone, sur le marché français, des matériaux isolants (empreinte carbone réduite de 25 % par rapport à celle de la brique classique).

**AIRIUM**



## PRB

PRB développe depuis plus de 40 ans des produits de référence, pour tous les prescripteurs et professionnels du bâtiment. Acteur historique de la façade, l'entreprise propose également une gamme complète de colles et produits pour les sols, de peintures, de systèmes d'isolation et de mortiers spéciaux.

Sa volonté de participer à la préservation durable des ressources et à la protection de l'environnement se traduit également par une stratégie d'éco-conception. L'objectif est de concevoir et de proposer des solutions dans toutes les phases du cycle de vie du produit de manière à réduire son empreinte écologique.

Son service R&D assure une veille constante pour utiliser autant que possible de nouvelles matières premières bio-sourcées, éco-conçues, recyclées ou bas carbone dans les produits PRB.

Encouragé par la nouvelle Réglementation environnementale (RE2020) PRB complète sa gamme R&D (Responsable et Durable) par 4 nouveaux produits ayant une empreinte carbone réduite.

L'objectif est aussi de diminuer l'utilisation de granulats primaires grâce à l'utilisation de granulats recyclés.

Une majorité de nos produits font l'objet d'une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES).

PRB a signé son adhésion au programme FRET 21. Ce programme d'accompagnement a pour objectif de

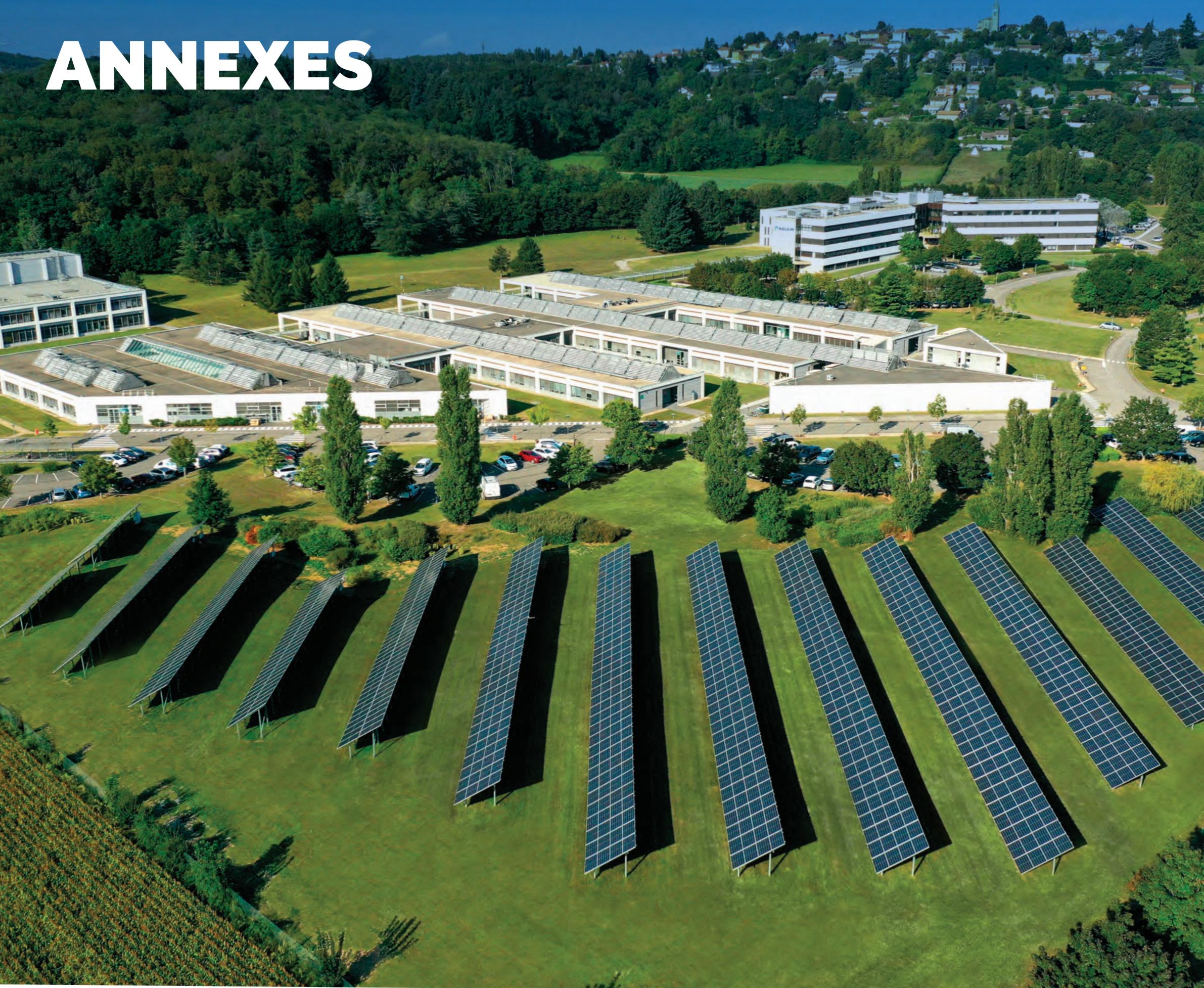
réduire l'impact énergétique et environnemental dans nos activités de transport et de logistique. L'objectif est d'atteindre un minimum de 5 % de réduction des gaz à effet de serre sur 3 ans.

Pour continuer de préserver les ressources, PRB poursuit l'utilisation du plastique recyclé, pour la fabrication des seaux. Depuis 2018, PRB contractualise avec les industriels une reprise des déchets de production de polystyrène expansé (PSE). Ces chutes sont ensuite recyclées sur le site de production.

Depuis 2019, PRB intègre la palette de location et collecte ses propres palettes dans l'ensemble des dépôts afin de les réinjecter dans le process de production et de préparation de commandes.

Enfin, PRB s'engage dans la réduction des consommations énergétiques en surveillant l'ensemble de ses consommations. Des plans d'action sont menés avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur les sites industriels.

# ANNEXES



## SOMMAIRE

- P74** Table de concordance des éléments de la Déclaration de performance extra-financière
- P75** Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs
- P76** Synthèse des indicateurs
- P77** Glossaire
- P79** Rapport de l'organisme tiers indépendant

# TABLE DE CONCORDANCE DES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématisques	Pages
<b>Eléments constitutifs de la DPEF</b>	
Modèle d'affaires	9
Principaux risques extra-financiers	11
Politiques et procédures de diligences raisonnables	3 à 13
Publication des indicateurs clés de performance	76
<b>Thématisques obligatoires citées dans l'article L. 225-102-1</b>	
Les conséquences sociales de l'activité	48 à 59
Les conséquences environnementales de l'activité	21
Le respect des droits de l'homme*	59
La lutte contre la corruption*	Fin de page 75
La lutte contre l'évasion fiscale*	Fin de page 75
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	22 à 26
Les engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	29 à 39
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	50
Les actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	57
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	Non traité cf. fin de page 75
Les mesures prises en faveur des personnes handicapées	57 à 58
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	Non traité cf. fin de page 75
Les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	Non traité cf. fin de page 75
Les engagements sociétaux en faveur d'une doublure et d'une alimentation responsable, équitable et durable	56
Les engagements sociétaux en faveur du développement durable	38 à 47

\*Pour les sociétés émettant des titres sur un marché réglementé.

# MÉTHODOLOGIE DE REPORTING : DÉFINITION ET COLLECTE DES INDICATEURS

Le périmètre du présent rapport est celui des activités opérationnelles de Holcim en France, soit Geocycle, Holcim Haut-Rhin, Lafarge Ciments, Lafarge Distribution, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons et PRB. Le rapport OTI couvre uniquement la ligne ciments de Lafarge Ciments.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société juridique Lafarge Ciments, SA sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Pour plus de lisibilité, sont indiqués dans le tableau ci-après les indicateurs correspondant à chaque périmètre.

Les indicateurs sociaux du périmètre « Ciment » sont calculés sur le périmètre Lafarge Ciments et Lafarge Distribution, les deux entités ne pouvant être dissociées dans ce cas. Sont comptabilisés les CDI et CDD (dont Contrat de professionnalisation et Apprentis, hors Stagiaires, Retraités, PTA Inactifs) dans les effectifs totaux. Les ratios (dont CDI, femmes, absentéisme) et ancienneté sont calculés hors alternants.

Les indicateurs environnementaux sont calculés sur la base du référentiel « Holcim Environment questionnaire - 2023 Guidelines ». Ce référentiel couvre la période de janvier à fin novembre, puis une extrapolation permet d'obtenir les données annuelles. Le référentiel est cohérent avec les référentiels externes auxquels le groupe répond, notamment le Global Cement and Concrete Association (GCCA), la Global Reporting Initiative (GRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) et le Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

Ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux combustibles alternatifs ne sont pas comptabilisées dans les émissions de CO<sub>2</sub> nettes.

La consommation d'énergie totale est exprimée en MJ/t de ciment, en cohérence avec notre certification ISO 50 001.

Les indicateurs exprimés en tonnes de ciments comprennent, outre les ciments normés composés à base de clinker, l'ensemble des liants et ajouts pouvant rentrer dans la composition du ciment : argiles, pouzzolanes, laitiers, cendres volantes, calcaire, etc. (dénommés cementitious dans les Guidelines Groupe). Pour les indicateurs environnementaux, les sites ICPE du périmètre Lafarge Ciments sont pris en compte à l'exception de : Viviers, Saint-Vigor d'Ymonville, Septemes-les-Vallons, Drap.

Pour les indicateurs sociaux génériques, toutes les sociétés concernées sont incluses. En revanche, pour les indicateurs santé-sécurité, et l'index d'égalité professionnelle, seul le périmètre de Lafarge France est retenu.

NB : Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous avons examiné dans le cadre de l'analyse des risques, l'ensemble des sujets prévus par le texte. Nous avons décidé de ne pas traiter la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, ainsi que l'alimentation responsable, équitable et durable, et la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives.

Lafarge Ciments n'étant pas une société cotée, la lutte contre la corruption ne fait pas partie des rubriques à examiner de façon obligatoire. Nous tenons néanmoins à préciser que le Groupe Holcim mène des actions complètes en la matière, dans lesquelles s'inscrivent totalement les activités France.



**COMBUSTIBLE DE SUBSTITUTION :** sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole).

**ETS ( EMISSIONS TRADING SCHEME) :** ou Système de Quotas d'Échange d'Émissions (SEQE) en français, l'ETS est un système de plafonnement et d'échange d'émissions facilitant l'atteinte d'objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) déterminés politiquement.

**ÉMISSIONS ABSOLUES BRUTES DE CO<sub>2</sub>:** les 'Émissions absolues brutes de CO<sub>2</sub>' correspondent au montant total brut de CO<sub>2</sub> émis dans les activités de production de clinker et de ciment ainsi que dans les stations d'expédition des usines équipées en propre, y compris le CO<sub>2</sub> provenant des combustibles fossiles alternatifs. Cette comptabilité est retenue au niveau européen par l'ETS.

**ÉMISSIONS ABSOLUES NETTES DE CO<sub>2</sub>:** les 'Émissions absolues nettes de CO<sub>2</sub>' correspondent au CO<sub>2</sub> net émis des activités de production de clinker et de ciment moins les émissions de CO<sub>2</sub> résultant de l'utilisation de combustibles fossiles alternatifs (AF) dans nos fours, considérées comme des économies indirectes. Cette comptabilité est retenue au niveau mondial par le GCCA et le SBTi.

**GEOCYCLE :** membre du groupe Holcim, Geocycle fournit des solutions sur mesure pour les industriels et les acteurs du BTP en transformant les déchets en ressource.

**GRANULATS :** constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sablons, sables ou gravillons. Il existe différents types de granulats : maritimes, fluviaux ou terrestres. On distingue les granulats naturels - issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique - les granulats artificiels - lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minérales- et les granulats recyclés.

**GROUPE HOLCIM :** groupe consolidé comprenant l'ensemble des holdings et des sociétés opérationnelles, dont Lafarge France.

**LAFARGE FRANCE :** ensemble des opérations France (ciments, bétons, granulats).

**LAFARGE CIMENTS :** société dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français.

**LAITIERS DE HAUT FOURNEAUX :** sous-produits de l'industrie sidérurgique lors de la fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux, les laitiers sont formés de constituants non ferreux, des fondants et des cendres de coke. Leur composition en oxydes et leur structure vitreuse obtenue par trempe à l'eau

leur confèrent des propriétés hydrauliques latentes, ce qui permet d'envisager leur utilisation en tant qu'ajout dans les ciments.

**LIANT HYDRAULIQUE :** matière finement broyée qui réagit avec l'eau pour former une pâte qui fait prise et durcit sous l'eau.

**LTIFR (LOST TIME INJURY FREQUENCY RATE) :** le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées.

**MARNE :** mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication de ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer.

**NO<sub>x</sub> :** on appelle NO<sub>x</sub> les émissions d'oxydes (monoxyde d'azote, dioxyde d'azote et protoxyde d'azote) d'azote émises par la combustion des carburants fossiles.

**PRB (PRODUITS DE REVÊTEMENT DU BÂTIMENT) :** membre du groupe Holcim depuis 2022, PRB est un acteur historique de la façade, il propose également une gamme complète de colles et produits pour les sols, de peintures, de systèmes d'isolation et de mortiers spéciaux.

**SILO :** réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.) en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction.

**SOX :** les SOx sont des composés de soufre et d'oxygène qui comprennent les gaz d'acide sulfurique et de dioxyde de soufre.

**TAUX DE CIRCULARITÉ :** c'est le rapport des déchets recyclés sur le volume total de matériaux consommés dans le processus de production.

**TIFR (TOTAL INJURY FREQUENCY RATE) :** le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées

**VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :** tout traitement dans lequel la valeur calorifique ou la chaleur sensible d'un matériau est convertie en chaleur ou électricité utile (NF EN 13193).

**VALORISATION MATIÈRE :** procédé qui permet de donner une seconde vie à un produit. On distingue la valorisation énergétique (ex : la combustion) et la valorisation matière (ex : recyclage).

# RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

## SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

### EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### Lafarge Ciments

Société SA au capital de 113 193 511 €  
Siège social : 14, Boulevard Garibaldi – 92130 Issy-Les-Moulineaux  
RCS 302135561

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Lafarge Ciments, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, présentées dans le rapport de gestion de Lafarge Ciments (ci-après la « Société » ou l'« Entité »), en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

#### PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues

et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

#### LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

#### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-dessus.

#### RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

- a sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3<sup>e</sup> du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- le cas échéant : la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

#### **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE\_SQ\_Programme de vérification\_DPEF.

#### **INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

#### **MOYENS ET RESSOURCES**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre février 2024 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 9 semaines. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction développement durable, la direction santé et sécurité,

la direction financière, la direction des ressources humaines, la direction des achats ainsi que la direction des opérations et des process.

#### **NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX**

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1 ;
- Le cas échéant nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

• pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à retrouver dans l'annexe 2, et couvrent entre 20 % et 59 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation. Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

#### **ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES**

##### **Informations qualitatives relatives aux principaux risques**

- Changement climatique
- Respect de l'environnement
- Économie circulaire
- Santé et Sécurité au Travail
- Concertation et transparence
- Maître de la chaîne d'approvisionnement
- Parties prenantes : démarche mise en œuvre

##### **Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance**

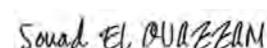
- Effectif total au 31/12/2023
- Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1)
- Lost Time Injury Frequency Rate (LTIFR)
- Total Injury Frequency Rate (TIFR)
- Taux de gravité
- Consommation d'eau totale en m<sup>3</sup>/tonne de ciment
- Émission de NOx en g/t de clinker
- Émission de SO<sub>2</sub> en g/t de clinker
- Émissions de poussières en g/t de clinker
- Variation de l'indice K/C (base 100 en n-2)
- Consommation totale d'énergie en MJ/ tonne de ciment
- Part des combustibles alternatifs dans le mix des combustibles
- Émissions totales de GES (scope 1) en kg CO<sub>2</sub>e/ par tonne de ciment
- Nombre d'actions de mécénat en 2023
- Pourcentage de fournisseurs ayant confirmé leur connaissance du code de conduite des affaires
- Offre bas-carbone : étiquetage bas carbone

**L'organisme tiers indépendant,  
Mazars SAS**

**Paris La Défense, le 29 mars 2024**



**Daniel ESCUDEIRO**  
Associé



**Souad EL OUAZZANI**  
Associée RSE  
& Développement Durable

# NOTES

**Ce rapport a été réalisé  
sous la coordination  
de Maud Tarnot.**

Nous remercions  
l'ensemble des  
contributeurs  
pour leur temps et  
leurs précieux apports :

Andrés Alfaro  
Gaël Beaugendre  
Paulin Bourdarios  
Xavier Brûlé  
Corinne Chabilan  
Catherine Chambouleyron  
Daphnée Cavallin  
Anne Combaluzier  
Martin Courtois  
Thomas de Charette  
Patrick Debavelaere  
Marc Dandine  
Alexandre Duca  
Benjamin Garry  
Marine Garbe  
Jean-Christophe Fauchadour  
Sarah Ghislain  
Olga Hautecoeur  
Robin Jarry  
Raphaëlle Lebon  
Bertrand Leopardi  
Loïc Leuliette  
Fabrice Lemercier  
Marie-Christiane Ndéo Diouf  
Benoit Michel  
Adrien Minjoulat-Rey  
Rui Monteiro  
Frédéric Quéro  
Olivier Romain  
Nathalie Tripard-Schaeffer  
Lenka Valentova  
Ahlem Zidani

© Photos : Les illustrations de ce rapport proviennent toutes des opérations de Holcim France ou ses partenaires. Sauf : couverture\* et pages 64-65 : BPM Architectes et Eric Wirth, @11h45 ; page 3 : Ateliers Jean Nouvel, @WE ARE CONTENTS ; pages 24-25 : @Convergence Média ; pages 28-29 : @A26BLM, @Seqens ; page 31 : Ateliers Jean Nouvel, \*Photo retouchée

**Holcim France**  
14-16 bd Garibaldi  
92130 Issy-les-Moulineaux

[www.holcim.com](http://www.holcim.com)